

Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Propositions visant une meilleure identification des forces et facteurs de réceptivité au sein de l'outil d'évaluation YLS/CMI- YCA."[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Miny, Adrien

Promoteur(s) : Mathys, Cécile

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie, à finalité spécialisée

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9948>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



LIÈGE université

**Droit, Science Politique
& Criminologie**

Propositions visant une meilleure identification des
forces et facteurs de réceptivité au sein de l'outil
d'évaluation YLS/CMI- YCA

Adrien Miny

Promoteur : C. Mathys

Année académique 2019-2020

Remerciements

J'adresse mes remerciements sincères à Mme Mathys, ma promotrice, pour son accompagnement, son investissement et son aide tout au long du travail.

Je remercie également ma famille et mes amis de m'avoir soutenu tout au long de mon parcours universitaire.

Enfin je termine avec un merci tout particulier aux intervenants rencontrés au travers de cette étude. Pour leur disponibilité tout d'abord mais aussi pour l'intérêt qu'ils ont pu manifester pour notre travail. Leur implication était indispensable pour mener à bien ce projet.

Abstract

With the establishment of diagnostic units within youth protection institutions (IPPJ), a new assessment tool has been implemented in these units, the YLS / CMI-YCA tool. The aim of our study will be to make proposals to better identify the strengths and responsivity factors within this tool.

It is for this purpose that we met stakeholders from the Saint Servais and Saint Hubert IPPJs as well as psychologists from the mobile support teams (EMA), who also use the tool. By means of semi-structured interviews, we submitted our proposals to them and noted their opinions on the strengths and factors of receptivity. We have incorporated these opinions into our initial proposals.

Our final proposals tend to show that there may be many strengths in the situation of the young person being assessed, but currently the tool does not allow stakeholders to check them off. Concerning responsivity, the speakers were able to express the wish to see positive factors of responsivity appear.

Key words : YLS/CMI- strength- responsivity- juvenile delinquency- assessment

Résumé

Avec la mise en place des unités de diagnostic au sein des institutions de protection de la jeunesse (IPPJ), un nouvel outil d'évaluation a été implanté dans ces unités, l'outil YLS/CMI-YCA. L'objectif de notre étude va être de formuler des propositions visant une meilleure identification des forces et facteurs de réceptivité au sein de cet outil.

C'est dans ce but que nous avons rencontré des intervenants des IPPJ de Saint Servais et de Saint Hubert ainsi que des psychologues des équipes mobiles d'accompagnement (EMA), qui utilisent l'outil. Au moyen d'entretien semi-directifs, nous leur avons soumis nos propositions et relevé leurs avis concernant les forces et facteurs de réceptivité. Nous avons intégré ces avis à nos propositions initiales.

Nos propositions finales tendent à démontrer que les forces peuvent être nombreuses dans la situation du jeune évalué mais qu'actuellement l'outil ne permet pas aux intervenants de les cocher. Concernant les facteurs de réceptivité, les intervenants ont pu émettre le souhait de voir apparaître des facteurs de réceptivité positifs.

Mots clés : YLS/CMI- forces- réceptivité- délinquance juvénile- évaluation

Table des matières

1.Introduction.....	6
2.Cadre théorique.....	8
2.1 : Les forces	8
2.1.1 Vers une tentative de définition.....	8
2.1.2 Les forces au sein des domaines de l’outil d’évaluation YLS/CMI- YCA	9
A. <i>Domaine : Relation avec les pairs</i>	10
B. <i>Domaine : Conduites et comportement</i>	11
C. <i>Domaine : Représentations et positionnement</i>	12
D. <i>Domaine : Abus de substances</i>	13
E. <i>Domaine : Loisirs/ activités récréatives</i>	14
F. <i>Domaine : Famille</i>	15
G. <i>Domaine : Scolarité/emploi</i>	15
2.2 Facteurs de réceptivité.....	16
2.3 Objet de l’étude	16
3.Méthodologie	17
3.1. Participants	17
3.2 Procédure.....	17
4.Résultats	17
4.1 Forces	18
A. <i>Domaine: Relation avec les pairs</i>	18
B. <i>Domaine : Conduites et comportements</i>	19
C. <i>Domaine : Représentation et positionnement</i>	19
D. <i>Domaine : Abus de substance</i>	20
E. <i>Domaine : Loisirs/ activités récréatives</i>	21
F. <i>Domaine : Famille</i>	21
G. <i>Domaine : Scolarité/emploi</i>	22
4.2 Facteurs de réceptivité.....	22
5.Discussion	22
5.1 Forces	23
A. <i>Domaine : Relation avec les pairs</i>	23
B. <i>Domaine : Conduites et comportement</i>	23
C. <i>Domaine : Représentation et positionnement</i>	24
D. <i>Domaine :Abus de substance</i>	24

<i>E. Domaine : Loisirs/activités récréatives</i>	24
<i>F. Domaine : Famille</i>	24
<i>G. Domaine : Scolarité/emploi</i>	25
5.2 Facteurs de réceptivité.....	25
5.3 Limites.....	25
6.Conclusion	26
7.Bibliographie.....	27
Annexe I.....	30
Annexe II.....	32
Annexe III	34
Annexe IV	37
Annexe V	40

1. Introduction

Parmi les différentes évolutions survenues à la suite du « décret Madrane »¹ et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 juillet 2019 relatif aux institutions publiques de protection de la jeunesse (IPPJ), il est prévu la mise en place d'unités de diagnostic. Celles-ci sont affectées suivant l'article 13 de l'arrêté² au sein des IPPJ de Saint-Hubert et de Saint-Servais.

Si l'on reprend les termes de l'arrêté, elles ont pour objectif de « de procéder à une évaluation structurée des risques de récidive, des besoins, des forces et des facteurs de réceptivité du jeune, en vue de déterminer un plan d'intervention fixant les objectifs à atteindre par le jeune et de proposer au tribunal de la jeunesse, dans le rapport d'évaluation requis par l'article 65, alinéa 1er, du décret, la mesure qui semble la plus adéquate »³.

Des recherches⁴ ont été menées afin d'élaborer un outil permettant de réaliser l'évaluation et le plan d'intervention, elles ont abouti à la mise en place de l'outil YLS/CMI -YCA.

Il est composé de 42 items répartis en 8 domaines (Infractions antérieures/à l'origine de la disposition en cours - famille – scolarité/emploi - relations avec les pairs - abus de substances - loisirs/activités récréatives – conduites et comportement – représentation/positionnement)⁵. A la fin de l'évaluation, un score total est atteint après addition des différents items cochés, en fonction de celui-ci le niveau de risque est obtenu (faible-moderé-élevé-très élevé).

Pour plusieurs auteurs il faut tout d'abord séparer les domaines en deux avec d'un côté le « *Big Four* », reprenant les facteurs les plus en relation avec la récidive, dans lequel on retrouve les domaines : Infractions antérieures/à l'origine de la disposition en cours, relations avec les pairs, conduites et comportement et enfin représentations comportement, et de l'autre côté le « *Moderate Four* », famille, scolarité/emploi, abus de substances loisirs/activités récréatives⁶. Cependant si l'on suit l'étude de M. Papp⁷, on remarque que si le « *Moderate Four* », n'apporte pas de validité supplémentaire, il n'affecte pas celle-ci non plus.

Il nous semble aussi important de revenir sur la distinction entre facteur statique et facteur dynamique, qui va dépendre de la potentielle modification de la situation en vue de l'améliorer. Si les facteurs statiques peuvent être utiles pour évaluer le risque de récidive, une intervention n'est envisageable que pour les facteurs dynamiques.

¹ Décret du 18 janvier 2018 portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse.

² Arrêté du 3 juillet 2019 du Gouvernement de la Communauté française relatif aux institutions publiques de protection de la jeunesse.

³ Art.10 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 juillet 2019 relatif aux institutions publiques de protection de la jeunesse

⁴ Mathys, C. et Vanootighem, V., « Recherche relative au diagnostic des problématiques et besoins des jeunes poursuivis du chef d'un fait qualifié infraction, au contenu et à l'implémentation d'une intervention pédagogique de courte durée et à l'évaluation de cette intervention, et à la détermination de l'offre institutionnelle nécessaire aux interventions de courte durée », 2016. & Mathys, C. et Vanootighem V., « Implémentation des outils diagnostiques et pédagogiques concernant les structures d'observation, d'évaluation et d'orientation », 2018.

⁵ Nous utilisons ici la nouvelle terminologie, adoptée à la suite de différentes réunions avec les intervenants, qui ne correspond pas à la terminologie originale

⁶ Papp, J., Campbell, C.A. et Anderson, V.R., « Assessing the Incremental Validity of Andrews and Bonta's "Moderate Four" Predictors of Recidivism Using a Diverse Sample of Offending and Truant Youth », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 2019, vol. 63, n° 6, p. 865.

⁷ Papp, J., Campbell, C.A. et Anderson, V.R., *op. cit.*, pp. 854-873.

Dans l'outil diagnostique, l'unique facteur statique est le domaine infraction antérieures/à l'origine de la disposition en cours, les 7 autres sont des facteurs dynamiques, sur lesquels il est donc possible d'intervenir. Dans leur recherche⁸, Mc Grath & Thompson ont pu démontrer qu'aussi bien les facteurs dynamiques que le facteur statique étaient pertinents pour évaluer le risque de récidive là où certaines tendaient à limiter le rôle de facteurs dynamiques dans cette évaluation. S'il est vrai que la valeur prédictive du premier domaine, infraction antérieure, est assez significative, trois autres domaines dynamiques; éducation/emploi, relation avec les pairs, et abus de substances constituent sont eux aussi des bases fiables⁹.

Comme on l'a dit ces facteurs présentent l'avantage qu'une intervention reste possible, chacun de ces sept domaines peuvent constituer une force pour le jeune.

Revenons sur cette notion de force qui va être le cœur de notre recherche. Une étude australienne¹⁰ a pu démontrer que les jeunes auxquels on n'avait pas su reconnaître au moins une force, se retrouvaient dans les catégories de risques élevé/très élevé alors que ceux qui possédaient au moins une force étaient plus susceptibles d'entrer dans les colonnes de risques faible à modéré. Il convient de noter une faible prévalence des forces dans cette étude, un tiers seulement des mineurs placés possédaient une force¹¹. La question de la détermination des forces n'est donc pas uniquement un débat purement théorique, elle a des implications concrètes dans la détermination du risque.

Dans cette optique de « criminologie positive »¹², on ne va pas s'attarder sur les causes du crime à proprement parler mais plutôt tâcher d'identifier ce qui peut aider la personne à s'éloigner de délinquance. Partant de ce constat, chaque individu possède une force, présente en lui-même ou dans leur environnement¹³, en les ciblant on permet de se concentrer sur ses aptitudes dont il peut ne pas avoir conscience, ou qu'il n'exploite pas assez, mais aussi sur les capacités de sa famille, de sa communauté plus généralement¹⁴. On en vient maintenant à la question de savoir comment et quand noter cette force ?

Il appartient à l'intervenant de le faire sur base d'un carnet de cotation, il en est de même pour coter les 42 items de l'outil diagnostique. Une majorité de ceux-ci sont déclinés de manière négative, concluant soit en l'absence d'un caractère positif soit en la présence d'un caractère négatif. Cette orientation vers la gestion des risques, nous pousse à avoir une vision du délinquant comme étant un ensemble de facteurs

⁸ McGrath, A. et Thompson, A.P., « The Relative Predictive Validity of the Static and Dynamic Domain Scores in Risk-Need Assessment of Juvenile Offenders », *Criminal Justice and Behavior*, 2012, vol. 39, n° 3, pp. 250-263.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ Shepherd, S.M. *et al.*, « Evaluating the utility of “strength” items when assessing the risk of young offenders », *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 2018, vol. 29, n° 4, pp. 597-616.

¹¹ Shepherd, Stéphane M *et al.*, *op.cit.*, pp. 607-609.

¹² Kewley, S., « Strength based approaches and protective factors from a criminological perspective », *Aggression and Violent Behavior*, 2016, vol. 32, p. 12.

¹³ Barton, W.H., Mackin, J.R. et Fields, J., « Assessing youth strengths in a residential juvenile correctional program », *Residential Treatment for Children & Youth: Residential Treatment for Children & Youth*, 2008, vol. 23, n° 3-, n° 4, p. 14.

¹⁴ Nissen, L., « Bringing Strength-Based Philosophy to Life in Juvenile Justice », *Reclaiming Children and Youth: The Journal of Strength-based Interventions*, 2006, vol. 15, n° 1, p. 41.

de risques¹⁵ plutôt qu'une personne disposant de ses propres compétences, caractéristiques sur lesquelles il peut s'appuyer en vue de mener une vie plus épanouissante par la suite¹⁶.

De cette cotation peut naître quelques difficultés. C'est ainsi qu'une étude américaine a pu mettre en avant les difficultés rencontrées par les officiers de probation utilisant ce test. Si au départ, il s'avère que l'outil se rapproche de leur pratique antérieure¹⁷ (pareille remarque a été formulée dans le rapport de recherche de Mmes Mathys et Vanootighem)¹⁸, la difficulté de l'accès à l'information, la durée nécessaire pour compléter le test¹⁹, sont autant d'écueils soulevés par les professionnels. Vient s'ajouter à cette liste, le manque de clarté de la description des items dans le manuel²⁰. Dans le cadre de la détermination des forces, ce manque de clarté vient questionner la capacité pour les intervenants de les relever, par ailleurs il est vrai que la définition utilisée dans le carnet de cotation, ne nous apparaît pas comme étant celle qui présente le plus de précisions, la voici : « tout facteur, au sein des domaines 2 à 8, considéré comme exceptionnel pour le jeune, par le professionnel »²¹. Chacun des sept domaines pouvant constituer une force possède sa propre définition, celles-ci ne nous apparaissent toutefois pas comme étant plus compréhensibles que la définition générale.

Nous allons nous attacher dans les lignes suivantes à revenir sur la notion de force et tenter de la définir avant de revenir sur chacun des domaines pour retenir les points d'attention propres à chacun. Nous terminerons ce survol théorique avec quelques développements autour du principe de réceptivité.

2. Cadre théorique

2.1 : Les forces

2.1.1 Vers une tentative de définition

Si la notion de force paraît imprécise dans le carnet de cotation c'est peut-être parce que c'est une notion extrêmement difficile à définir, qui peut être basée sur plusieurs approches.

Si l'on suit la vision basée sur les facteurs de protection, les forces sont considérées comme étant celles qui permettent à un jeune exposé à des facteurs de risques d'éviter de poser un comportement antisocial, en « contrebalançant ou en affaiblissant les facteurs de risques »²² et leurs effets²³. Selon les outils utilisant les facteurs de protection tels que le Structured Assessment of Violence Risk in Youth (SAVRY), le Youth Assessment and Screening Instrument (YASI) ou encore le Structured Assessment of Protective Factors for Violence Risk (SAPROF), la dénomination et le nombre d'items associés aux facteurs vont changer, cependant l'idée générale reste la même, et on pourrait les subdiviser en deux

¹⁵ Corneille, S. et Devillers, B., « Quand le Good Lives Model rencontre les travailleurs psychosociaux : une invitation à un changement de posture professionnelle », Université de Laval, *Ecole de service Social*, 2017, vol. 63, n°1, p.14.

¹⁶ Park, N. et Peterson, C., « Moral competence and character strengths among adolescents: The development and validation of the Values in Action Inventory of Strengths for Youth », *Journal of Adolescence*, 2006, vol. 29, n° 6, p. 904.

¹⁷ Guy, Laura S., Nelson, Rebecca J., Fusco-Morin, Samantha L. et Vincent, Gina M. « What Do Juvenile Probation Officers Think of Using the SAVRY and YLS/CMI for Case Management, and Do They Use the Instruments Properly? », *International journal of forensic mental health.*, 2014, vol. 13, n° 3, pp. 227-241.

¹⁸ Mathys, C. et Vanootighem V., « Implémentation des outils diagnostiques et pédagogiques concernant les structures d'observation, d'évaluation et d'orientation », 2018, p.39.

¹⁹ Guy, Laura S., Nelson, Rebecca J., Fusco-Morin, Samantha L. et Vincent, Gina M., *op.cit.*, p. 234.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Note de synthèse concernant l'outil d'évaluation du niveau de risques des besoins et forces du jeune.

²² Abbiati, M. *et al.*, « Validity and Predictive Accuracy of the Structured Assessment of Protective Factors for Violence Risk in Criminal Forensic Evaluations », *Criminal Justice and Behavior*, 2017, vol. 44, n° 4, p. 495.

²³ Soderstrom, M.F.P., Childs, K.K. et Frick, P.J., « The Role of Protective Factors in the Predictive Accuracy of the Structured Assessment of Violence Risk in Youth (SAVRY) », *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2020, vol. 18, n° 1, p. 80.

grandes catégories avec d'un côté les facteurs internes comprenant les compétences sociales de l'individu et les différentes attitudes qu'il peut exprimer et de l'autre les facteurs externes comprenant les différentes communautés de vie au sein desquelles on peut retrouver des valeurs pro-sociales, telles que l'école, la famille, l'appartenance à un réseau de pairs ou les loisirs.

Sous un autre angle, Park et Peterson, vont dans leur étude²⁴, mettre en évidence ce qui peut constituer des forces pour le jeune. Ils vont se baser sur un questionnaire composé de 24 items subdivisé en six vertus qui correspondent aux valeurs défendues par les penseurs moraux religieux au cours du temps et des sociétés²⁵. De cette classification, les auteurs ont dégagé une sous échelle comprenant quatre facteurs qui nous paraissent intéressants dans le cadre de ce que peut constituer une force pour les jeunes, nous les énonçons ci-après²⁶.

Le facteur un, force de modération comprend les items, prudence, autorégulation, persévérance, et authenticité. Le facteur deux, celui des forces intellectuelles est constitué de l'amour de l'apprentissage, la créativité, la curiosité, l'appréciation de la beauté, l'équité et l'ouverture d'esprit. Le facteur trois, est celui de la force théologique, l'espoir, la pratique d'une religion, gratitude, l'intelligence sociale, l'amour et le « leadership » sont les items que l'on peut rattacher à cette force. Le dernier facteur, que l'on peut traduire par « les forces dirigées vers les autres », est constitué des items : modestie, gentillesse, bravoure. On remarque à travers cette étude que le concept de force peut être décliné en plusieurs concepts distincts.

En se plaçant dans la perspective de la théorie de Ward²⁷, chaque être humain produit une action, un comportement après avoir choisi parmi différentes possibilités celle qui serait la plus à même de lui procurer le plus d'avantages. Après l'avoir posé, il évalue les bénéfices qu'il en retire. Nous possédons tous cette faculté d'évaluation, cependant chacun dispose de sa propre perception sur base des capacités et besoins acquis grâce au fonctionnement éducatif²⁸. Selon cette approche les forces seraient donc « les capacités internes et externes et les priorités personnelles qui améliorent le bien-être des individus et réduisent la probabilité qu'ils nuisent aux autres ou à eux-mêmes »²⁹.

A la suite de ces différents points de vue, nous sommes d'avis de considérer la notion de force comme un facteur propre, auquel est rattaché une série d'informations uniques qui ne sont pas forcément celles utilisées dans la mesure des risques et besoin³⁰. De ce point de vue, la « force » ne doit pas être considérée comme étant l'extrême opposé d'un facteur de risque, ni que l'absence de celui-ci constituera nécessairement un facteur de force, les deux pouvant coexister³¹. Dans ce cadre, une force pourrait donc être définie comme étant une compétence, attitude, exploitée ou non, présente au sein de chaque individu ou de sa communauté au sens large, qui peut potentiellement être mobilisée en vue d'adopter un comportement pro-social.

2.1.2 Les forces au sein des domaines de l'outil d'évaluation YLS/CMI- YCA

Nous allons passer en revue les domaines susceptibles de constituer une force dans l'outil d'évaluation et tenter de dégager pour chacun, différents éléments pertinents pour évaluer la présence ou non de force dans la situation du jeune. C'est à la suite de ce travail que nous avons élaboré une grille de cotation

²⁴ Park, N. et Peterson, C., *op. cit.*, pp. 891-909.

²⁵ Park, N. et Peterson, C., *op. cit.*, p.893.

²⁶ Park, N. et Peterson, C., *op. cit.*, p.901.

²⁷ Ward, T., « Prediction and agency: The role of protective factors in correctional rehabilitation and desistance », *Aggression and Violent Behavior*, 2016, vol. 32, pp. 19-28.

²⁸ Ward, T., *op.cit.*, p.25.

²⁹ Ward, T., *op.cit.*, p.26.

³⁰ Jones, N.J. et al., « Validity of the Youth Assessment and Screening Instrument: A Juvenile Justice Tool Incorporating Risks, Needs, and Strengths », *Law and Human Behavior*, 2016, vol. 40, n° 2, pp. 182-183.

³¹ *Ibid.*

(annexe I) et un carnet de cotation (annexe II) qui serviront de base pour les entretiens avec les intervenants.

A. Domaine: Relation avec les pairs

Les premiers agents de socialisation sont les parents. On peut partir du postulat selon lequel ils vont permettre à la personne d'acquérir des valeurs positives, pro-sociales, en étant toutefois attentif à nuancer ce constat, certains parents pouvant transmettre des valeurs moins conventionnelles à leurs enfants³². Les pairs n'interviendront que dans un second temps en tant qu'acteurs secondaires de socialisation³³. Le processus d'acquisition de la morale étant dynamique, il peut être amené à être modifié et tout particulièrement lors de l'adolescence, période critique de remise en question notamment des valeurs parentales. L'influence des pairs peut être décisive à cet égard débouchant vers des valeurs qui seraient alors moins pro-sociales que celles enseignées par les parents³⁴, pour autant que ce groupe de pairs partage des valeurs antisociales ou adopte des comportements déviants. De nombreuses études ont porté sur l'influence négative qu'exercent les pairs délinquants sur le jeune. Il a été ainsi reconnu qu'une exposition forte à des pairs aux valeurs antisociales prédit des valeurs morales faibles, non conventionnelles³⁵ mais qu'en est-il de l'influence des pairs dits positifs ou pro-sociaux ? Comment apprécier cette qualité ?

Globalement posséder un cercle d'amis peu impliqués dans des comportements à risque, adoptant des comportements dits de protection, réduit les risques de violence de la part de l'adolescent³⁶. C'est ainsi qu'actuellement une force sera cochée dans ce domaine si le jeune possède des « connaissances ou amis pro sociaux »³⁷. Une personne positive étant définie comme étant celle qui « n'est pas impliquée dans la délinquance depuis un an ou plus, qui réussit à l'école et ne consomme pas d'alcool ou de drogue »³⁸. Ce critère d'absence de délinquance est également retenu par d'autres auteurs qui le reconnaissent comme étant un facteur de protection particulièrement important³⁹.

Au-delà de cette absence de délinquance, il convient de revenir sur la qualité de la relation qu'entretient le jeune avec ses pairs. La relation pour constituer une force doit être une relation dans laquelle, on peut retrouver un soutien émotionnel mutuel⁴⁰, le jeune doit pouvoir investir cette relation et pouvoir y trouver un soutien en cas de difficultés⁴¹, tout comme il doit lui aussi être capable d'offrir cette aide⁴². Toujours dans le cadre de cette relation un sentiment plus particulier peut être décelé plus indirectement. Il s'agit du sentiment de honte anticipée à l'égard des pairs qui correspond au « niveau de honte anticipé rapporté par le répondant par rapport à un fait délinquant qu'il aurait commis »⁴³. Cette émotion agit alors comme un moyen préventif, pouvant empêcher le passage à l'acte délinquant, « l'individu

³² Grégoire, J., Why social bond needs a (re)conceptualization: A research within the framework of an integrated criminological perspective, *Université de Liège*, Liège, Belgique, 2019, p.266.

³³ Grégoire, J., *op. cit.*, p. 36

³⁴ Grégoire, J., *op. cit.*, p. 266.

³⁵ Grégoire, J., *op. cit.*, p. 273.

³⁶ Tomé, G. *et al.*, « How can peer group influence the behavior of adolescents: explanatory model », *Global journal of health science*, 2012, vol. 4, n° 2, p. 31.

³⁷ Note de synthèse concernant l'outil d'évaluation du niveau de risque des besoins et forces du jeune.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Simoes, C., G. Matos, M. et Batista-Foquet JM., « Juvenile Delinquency: Analysis of Risk and Protective Factors Using Quantitative and Qualitative Methods », *Cognition, Brain, Behavior, An Interdisciplinary Journal*, 2008, vol. 7, n° 4, p. 402.

⁴⁰ Hartup, W.W. et Stevens, N., « Friendships and adaptation in the life course », *Psychological Bulletin*, 1997, vol. 121, n° 3, p. 355.

⁴¹ Sander, J.B. *et al.*, « A Qualitative Study of Juvenile Offenders, Student Engagement, and Interpersonal Relationships: Implications for Research Directions and Preventionist Approaches », *Journal of Educational and Psychological Consultation*, 2010, vol. 20, n° 4, pp. 302-303.

⁴² Brendtro, L.K., Mitchell, M.L. et McCall, H., « Positive Peer Culture: antidote to "peer deviance training" », *Reclaiming Children and Youth*, 2007, vol. 15, n° 4, p. 202 et s.

⁴³ Grégoire, J., *op. cit.*, p. 106.

cherchant à respecter les normes et les attentes des proches avec qui il partage des normes et des valeurs »⁴⁴. Il est important de relever que ce sentiment est présent et significatif aussi bien chez les garçons que chez les filles⁴⁵. Ce sentiment peut être décelé après avoir questionné le jeune, en lui demandant par exemple s'il ressentirait de la honte après s'est fait attraper lors d'un passage à l'acte délinquant si ses ami.es l'apprenaient⁴⁶.

La relation est marquée par l'égalité dans l'échange entre les différents individus. Si un conflit surgit, il est de préférence résolu par la négociation et le désengagement plutôt que par l'affirmation de son pouvoir. Cette bonne gestion des conflits interpersonnels est une force pour le jeune.

En conclusion, dans ce domaine il convient dans un premier temps d'investiguer si le jeune possède dans son réseau, des pairs non impliqués dans la délinquance depuis un an au moins. Une fois cette barrière franchie il conviendra alors d'envisager la relation que le jeune évalué entretient avec ce pair. Celle-ci doit être réciproque, c'est-à-dire que le jeune peut y trouver du soutien et être capable d'en apporter en retour. Dans cette relation on peut investiguer également, plus indirectement le sentiment de honte anticipée. Le mode de gestion des conflits interpersonnels envisagé par le jeune est lui aussi susceptible de constituer une force dans la situation du jeune.

Précisons également que le fait de cocher les items « connaissance/amis délinquants » n'exclut pas pour autant que le domaine puisse constituer une force. Dans une situation, risques et forces peuvent exister simultanément⁴⁷. La présence de personnes aux valeurs plus « antisociales » n'excluant pas la possibilité pour le jeune de fréquenter d'autres pairs aux valeurs plus conformes à celles défendues par la société.

B. Domaine: Conduites et comportement

Dans ce domaine, comme dans le suivant d'ailleurs, c'est dans les capacités internes du jeune qu'il faut aller chercher toutes les habilités qui peuvent constituer une force pour le jeune. Nous allons nous pencher sur les traits de personnalité du jeune qui permettent au jeune de développer une réponse positive dans des conditions défavorables, de conflits⁴⁸.

Dans ce cadre, la première notion sur laquelle il nous apparaît important de s'attarder, est le contrôle de soi. De nombreuses études ont été menées et ont pu démontrer le lien entre les comportements délinquants et un faible niveau de contrôle de soi⁴⁹, la maîtrise de soi apparaissant comme un trait de personnalité particulièrement important et efficace dans certaines catégories et notamment chez les jeunes hommes⁵⁰. Parmi les critères utilisés pour évaluer ce contrôle, nous pouvons utiliser les indicateurs suivants⁵¹ :

- Bon contrôle de ses humeurs face aux pairs, aux adultes.
- Réponses adéquates aux taquineries, pressions, agressions des pairs.
- Réalisation de compromis

⁴⁴ Grégoire, J., *op. cit.*, pp. 269-270.

⁴⁵ Grégoire, J., *op. cit.*, pp. 269-270.

⁴⁶ Grégoire, J., *op. cit.*, pp. 359.

⁴⁷ Jones, N.J. et al., « Validity of the youth assessment and screening instrument: A juvenile justice tool incorporating risks, needs, and strengths », *Law and human behavior*, 2016, vol. 40, n° 2, p. 184.

⁴⁸ Lodewijks, H., de Ruiter, C. et Doreleijers, T., « The impact of protective factors in desistance from violent reoffending: A study in three samples of adolescent offenders », *Journal of Interpersonal Violence*, 2010, vol. 25, n° 3, p. 576.

⁴⁹ de Ridder, D.T.D. et al., « Taking Stock of Self-Control », *Personality and Social Psychology Review*, 2012, vol. 16, n° 1, p. 93.

⁵⁰ de Ridder, D.T.D. et al., *op.cit.*, p.93.

⁵¹ Fortin, L., et al., « Épreuves de validité d'une mesure d'habilités sociales auprès d'adolescents québécois à l'école secondaire », *Psychologie et psychométrie*, 2001, 22, p. 21.

Un autre volet mérite une attention particulière dans ce domaine : la culpabilité. Toutefois, avant de l'aborder il convient de revenir sur la notion de honte, avec qui, elle a, au cours du temps et des études, été trop souvent confondue⁵². Précisons toutefois que nous allons discuter ici de la honte en tant que sentiment éprouvé et non anticipé comme nous l'avons abordé dans le domaine relation avec les pairs.

La honte fait référence à l'anxiété résultant de la dégradation sociale, de la perception négative du jugement des autres sur soi⁵³. La personne va se sentir jugée pas uniquement sur son comportement mais sur elle-même laissant apparaître un « soi » mauvais aux yeux des autres, débouchant sur des sentiments négatifs, douloureux⁵⁴. Pour échapper à ceux-ci, l'individu peut alors être tenté d'externaliser le problème en utilisant des techniques bien connues de neutralisation⁵⁵ comme le déni responsabilité⁵⁶, de victimes ou encore la condamnation des « condamnateurs »⁵⁷. Si la nuance peut paraître subtile avec la notion de culpabilité telle que l'on va l'aborder ci-après elle n'est pas pour autant dénuée d'intérêt. Le sentiment de honte décrit ci-dessus pouvant constituer un facteur de risque de récurrence, alors que la culpabilité peut selon certaines conditions constituer un facteur de protection⁵⁸ et donc une force dans l'outil d'évaluation.

Pour être considérée comme une force, la culpabilité doit se concentrer uniquement sur le comportement et non sur la personne elle-même ou les sentiments qu'elle éprouverait après avoir posé son acte⁵⁹. Pour l'évaluer nous proposons les variables suivantes basées sur la reconnaissance par l'auteur de :

- Sa propre responsabilité dans l'acte commis⁶⁰.
- Des conséquences négatives de son comportement pour autrui⁶¹.
- De la violation d'une norme par son comportement.

On pourra relever la présence de la culpabilité si les trois conditions sont remplies cumulativement. Elle pourra donc être considérée comme étant positive pour le jeune, pouvant amorcer la base d'une remise en question, d'une réparation⁶² et de manière plus générale prévenir la récurrence⁶³.

Dans ce domaine, une force pourra être cochée si le jeune possède soit un bon niveau de contrôle de soi, soit une culpabilité qu'on qualifiera d'adéquante ou de « positive », soit les deux.

C. *Domaine : Représentations et positionnement*

Actuellement, une force ne peut être décelée que si aucun des items présents dans ce domaine n'est coché, c'est une vision assez restrictive, alors que l'on peut retrouver à l'intérieur de celui-ci d'un côté, le positionnement du jeune face à l'aide, et de l'autre la capacité du jeune à gérer ses émotions et à percevoir celles des autres, l'un comme l'autre pouvant constituer une force à nos yeux.

Concernant le positionnement du jeune face à l'aide, il peut être un facteur de protection pour autant qu'il adopte la bonne attitude vis-à-vis des figures d'autorité mais aussi à l'égard du traitement en lui-

⁵² Elison, J., « Shame and guilt: A hundred years of apples and oranges », *New Ideas in Psychology*, 2005, vol. 23, n° 1, p. 7.

⁵³ Hosser, D., Windzio, M. et Greve, W., « Guilt and Shame as Predictors of Recidivism », *Criminal Justice and Behavior*, 2008, vol. 35, n° 1, p. 138.

⁵⁴ Tangney, J.P., Stuewig, J. et Hafez, L., « Shame, guilt, and remorse: implications for offender populations », *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 2011, vol. 22, n° 5, p.710.

⁵⁵ Sykes, G.M., Matza, D., « Techniques of Neutralization: A Theory of Delinquency », *American Sociological Review*, Vol. 22, n°6, pp. 664-670.

⁵⁶ Tangney, J.P., Stuewig, J. et Hafez, L., *op.cit.*, p.710.

⁵⁷ Hosser, D., Windzio, M. et Greve, W., *op. cit.*, p. 140.

⁵⁸ Tangney, J.P., Stuewig, J. et Hafez, L., *op.cit.*, p.712.

⁵⁹ Tangney, J.P., Stuewig, J. et Hafez, L., *op.cit.*, pp. 707-708.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ Elison, J., *op.cit.*, p.25.

⁶² Tangney, J.P., Stuewig, J. et Hafez, L., *op.cit.*, p. 710.

⁶³ Hosser, D., Windzio, M. et Greve, W., *op. cit.*, p. 149.

même⁶⁴. S'il doit bien évidemment veiller à ne pas adopter une attitude négative à l'égard des interventions qui sont susceptibles de lui être proposées, en évitant des postures telles que : « les programmes de traitements c'est des conneries, c'est pour les mauviettes, ça ne fonctionne pas »⁶⁵. Doit-on pour autant exiger de la part du jeune une certaine proactivité dans les démarches d'aide ? L'idéal ici, serait un jeune qui entreprend lui-même les démarches d'aides, avec à côté le soutien de l'intervenant. Le jeune a la volonté d'atteindre les objectifs fixés et persiste malgré les difficultés que cet objectif peut comporter. Cependant nous considérons que cette proactivité n'est pas absolument nécessaire pour constituer une force. Ainsi, une attitude authentique⁶⁶, ouverte, à l'écoute et de collaboration avec les intervenants, suffit à nos yeux pour constituer une force.

Dans l'autre volet, nous allons aborder la gestion des émotions par le jeune, sa capacité à identifier, comprendre et utiliser ses émotions mais aussi celles des autres⁶⁷. Une bonne capacité de gestion de ses émotions étant généralement associée à un faible taux de délinquance, et peut donc constituer une force pour le jeune⁶⁸. Parmi les caractéristiques permettant de la mesurer, on note :

- La fréquence à laquelle les jeunes ont prêté attention à leurs émotions, sont capables de les identifier et de trouver une solution en cas d'émotion négative⁶⁹.
- La capacité de percevoir les émotions de l'autre (être attentif aux messages non verbaux de l'autre, à ses éventuels changements d'humeurs, aux expressions faciales)⁷⁰.

Il convient d'émettre quelques réserves, si le constat est valable pour les garçons, ce n'est pas le cas pour les filles, où on n'observe pas cet effet modérateur de la gestion des émotions. A l'inverse, un niveau élevé de développement émotionnel correspondra à un niveau plus élevé de délinquance⁷¹. Pour l'expliquer plusieurs facteurs sont évoqués comme le type de délinquance, les filles étant plus impliquées dans une violence moins directe que les garçons⁷² (intimidation, lancement de rumeurs malveillantes) nécessitant une bonne perception des émotions de l'autre. Pour les filles, seul le premier indicateur concernant l'identification de ses propres émotions et la capacité à mobiliser des solutions en cas d'émotions négatives semble donc pertinent, pour les garçons, l'un des deux ou les deux peuvent constituer une force.

D. Domaine : Abus de substances

Nombre d'études ont pu démontrer le lien entre les consommations (drogues-alcool) et la délinquance. Au niveau de la délinquance juvénile, l'impact sur la récidive a lui aussi été mis en avant, les jeunes ayant des problèmes de consommation étant plus à risque de récidiver que les jeunes sans ces

⁶⁴ Soderstrom, M.F.P., Childs, K.K. et Frick, P.J., « The Role of Protective Factors in the Predictive Accuracy of the Structured Assessment of Violence Risk in Youth (SAVRY) », *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2020, vol. 18, n° 1, p. 80.

⁶⁵ Casey, S, Day, A., Howells, K., & Ward, T., "Assessing suitability for offender rehabilitation. Development and validation of the Treatment Readiness", *Questionnaire Criminal Justice and Behavior*, 34, 2007, pp. 1427-1440.

⁶⁶ Park, N. et Peterson, C., *op. cit.*, p.894

⁶⁷ Bacon, A.M., Burak, H. et Rann, J., « Sex differences in the relationship between sensation seeking, trait emotional intelligence and delinquent behavior », *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 2014, vol. 25, n° 6, p. 673.

⁶⁸ Bacon, A.M., Burak, H. et Rann, J., *op. cit.*, pp. 677 et s.

⁶⁹ Gomez-Baya, D. et al., « emved emotional intelligence as a predictor of depressive symptoms during mid-adolescence: A two-year longitudinal study on gender differences », *Personality and Individual Differences*, 2017, vol. 104, p. 305.

⁷⁰ Schutte, N.S. et al., « Development and validation of a measure of emotional intelligence », *Personality and Individual Differences*, 1998, vol. 25, n° 2, p. 172.

⁷¹ Bacon, A.M., Lenton-Maughan, L. et May, J., « Trait emotional intelligence and social deviance in males and females », *Personality and Individual Differences*, 2018, vol. 122, pp. 79-86.

⁷² Bacon, A.M., Burak, H. et Rann, J., *op. cit.*, p. 681.

problèmes⁷³. Pour constituer une force, seule l'abstinence doit-elle être considérée ? Ou une consommation occasionnelle, ne perturbant pas le fonctionnement du jeune (au sein de la vie familiale, dans ses relations avec les autres, à l'école, sa santé, ou ne contribuant pas à un comportement criminel) peut elle aussi constituer une force ? Quand est-il de la situation d'un jeune qui tente de réduire voir stopper sa consommation sans pour autant y arriver ?

Nous allons considérer dans un premier temps que seule la première proposition, plus restrictive doit être retenue pour être considéré comme une force. Une étude a pu mettre avant que les personnes abstinentes possèdent plus de facteurs de protection et que la récurrence était elle aussi moins élevée que dans les groupes comportant une consommation de substance même non problématique⁷⁴. Pour apprécier l'abstinence, nous pouvons retenir le critère utilisé dans l'étude, qui est de 6 mois sans consommation avant l'évaluation⁷⁵.

E. Domaine : Loisirs/ activités récréatives

Dans ce domaine, les bénéfices que peut tirer le jeune de ces périodes de loisirs sont nombreux. Ils amènent un développement positif de ses compétences aussi bien au niveau personnel qu'interpersonnel⁷⁶ et constituent une base puissante dans la lutte contre la récurrence et les comportements à risque⁷⁷. Parmi les activités de loisirs, le sport est souvent cité en premier lieu, et s'il a depuis toujours été associé à la lutte contre la délinquance, certaines études tendent à relativiser quelque peu son impact⁷⁸.

En termes de loisirs la notion d'« implication » d'Hirschi est intéressante. Elle considère que le temps passé dans des activités pro sociales ne l'est pas dans d'autres activités antisociales⁷⁹. En suivant ce point de vue, un loisir/activité qui se déroule dans une situation organisée, structurée et supervisée par des personnes compétentes⁸⁰ suffit pour constituer une force dans le domaine. Cette vision rejoint la définition actuellement présente dans le carnet de notation à savoir « une activité structurée extrascolaire »⁸¹.

A cette définition, nous allons préférer la notion de « loisir sérieux » de Stebbin⁸² que nous pouvons définir comme étant « la poursuite systématique d'une activité intrinsèquement significative et intéressante qui nécessite des investissements importants »⁸³. Pour évaluer cette notion qui peut paraître floue on peut s'appuyer sur plusieurs éléments tels que⁸⁴ ;

⁷³ Van der Put, C.E., Creemers, H.E. et Hoeve, M., « Differences between juvenile offenders with and without substance use problems in the prevalence and impact of risk and protective factors for criminal recidivism », *Drug and Alcohol Dependence*, 2013, vol. 134, n° 1, p. 269.

⁷⁴ Van der Put, C.E., Creemers, H.E. et Hoeve, M., *op. cit.*, pp. 270-272.

⁷⁵ Van der Put, C.E., Creemers, H.E. et Hoeve, M., *op. cit.*, p. 269.

⁷⁶ Wilson, D.M. et al., « Youth Development in After-School Leisure Activities », *The Journal of Early Adolescence*, 2010, vol. 30, n° 5, p. 670.

⁷⁷ Cuervo, K. et Villanueva, L., « Analysis of Risk and Protective Factors for Recidivism in Spanish Youth Offenders », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 2015, vol. 59, n° 11, p. 1160.

⁷⁸ Voy. Gardner, M., Roth, J. et Brooks-Gunn, J., « Sports Participation and Juvenile Delinquency », *Developmental Psychology*, 2009, vol. 45, n° 2, pp. 341-353. & Spruit, A. et al., « Sports Participation and Juvenile Delinquency: A Meta-Analytic Review », *Journal of Youth and Adolescence*, 2016, vol. 45, n° 4, pp. 655-671.

⁷⁹ Pratt, Travis., Gau, Jacinta., et Franklin, Travis., « Hirschi's Social Bond/Social Control Theory », *Key Ideas in Criminal Justice and Criminology*, 2010, pp. 58-59.

⁸⁰ Wilson, D.M. et al., *op. cit.*, p. 670.

⁸¹ Note de synthèse concernant l'outil d'évaluation du niveau de risques des besoins et forces du jeune.

⁸² Stebbins, R.A., « Casual leisure: a conceptual statement », *Leisure Studies*, janvier 1997, vol. 16, n° 1, pp. 17-25.

⁸³ Caldwell, L.L. et Smith, E.A., « Leisure as a Context for Youth Development and Delinquency Prevention », *Australian & New Zealand journal of criminology*, 2006, vol. 39, n° 3, p. 402.

⁸⁴ Gould, J. et al., « Development of the Serious Leisure Inventory and Measure », *Journal of Leisure Research*, 2008, vol. 40, n° 1, pp. 47-51.

- La persévérance : l'individu va continuer de s'impliquer dans le loisir malgré les difficultés (blessure, anxiété etc...) ou les imprévus qui peuvent affecter sa progression (compétences, connaissances et capacités) dans le loisir.
- L'effort : l'activité implique des efforts importants pour acquérir, développer des capacités et compétences.
- Les bénéfiques : ce sont toutes les récompenses, anticipées ou non, que la personne tire de l'activité en question. Que ce soit sur le plan individuel (renforcement de l'image et de la confiance en soi, épanouissement, sentiment d'auto efficacité), financier ou social (sentiment d'appartenance à un groupe, développement d'un esprit de camaraderie, de cohésion).

F. Domaine : Famille

Dans un premier temps, la famille, en tant que premier agent de socialisation, va inculquer les valeurs morales pro sociales au jeune (pour autant qu'elle en possède)⁸⁵. Et ensuite, en fonction de la qualité de la supervision et du lien qui s'est créé avec l'adolescent.e., elle peut constituer un facteur de protection mais également un facteur de risque.

Une supervision trop laxiste étant reliée avec une augmentation du risque de délinquance mais à l'inverse une surveillance trop intense est elle aussi reliée à une augmentation du risque. La notion de supervision parentale que nous employons ici est une notion assez large, dans laquelle nous retrouvons : la divulgation parentale (informations sur les activités et comportements communiquées par l'enfant aux parents), connaissance parentale (informations récoltées par les parents sur les activités et comportements de l'enfant)⁸⁶ ou encore le contrôle parental (comprend la discipline instaurée, les règles édictées pour contrôler l'enfant)⁸⁷.

Nous allons dès lors nous concentrer la notion de supervision, et considérer qu'une bonne supervision des comportements et activités de l'enfant par les parents constituera une force. Ceci implique une bonne connaissance des endroits où son enfant passe son temps libre mais aussi avec qui et ce qu'il y fait. Sans oublier les deux autres composantes de la supervision parentale à savoir une bonne communication parent-enfant (divulgation) et un respect et contrôle des règles imposées par les parents.

A côté de cet axe basé sur la gestion des comportements, il convient de revenir également sur l'axe relationnel qui peut lui aussi jouer un rôle et constituer une force. Nous allons nous baser sur l'attachement aux parents pour examiner celle-ci. Dans ce cadre une bonne relation avec les parents (père-mère/beau-père belle-mère), est une relation dans laquelle l'enfant s'entend bien avec ses parents, leurs remarques sont importantes pour lui⁸⁸. Par ailleurs, l'enfant peut trouver auprès de ses parents de l'aide, du soutien, du réconfort en cas de difficulté⁸⁹. Le jeune se sentirait mal s'il venait à décevoir ses parents⁹⁰.

Dans ce domaine, l'axe supervision parentale et/ou l'axe relationnel peut constituer une force dans l'outil d'évaluation.

G. Domaine : Scolarité/emploi

L'école à l'instar des pairs ou de la famille va aussi jouer un rôle dans la socialisation de l'individu, en lui inculquant des valeurs morales positives⁹¹. Au-delà de cet aspect, le lien unissant l'école et l'étudiant

⁸⁵ Grégoire, J., op. cit., pp. 15 et s.

⁸⁶ Grégoire, J., op. cit., pp. 65-66.

⁸⁷ Flanagan, I.M., Auty, K.M. et Farrington, D.P., « Parental supervision and later offending: A systematic review of longitudinal studies », *Aggression and Violent Behavior*, 2019, vol. 47, pp. 215-216.

⁸⁸ Pauwels, L. et Svensson, R., « Informal Controls and the Explanation of Propensity to Offend: A Test in Two Urban Samples », *European Journal on Criminal Policy and Research*, 2010, vol. 16, n° 1, p. 25.

⁸⁹ Grégoire, J., op. cit., p. 80.

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ Grégoire, J., op. cit., pp. 14 et s.

peut être prédictif du passage à l'acte déviant. Un lien fort entre l'école et l'étudiant peut décourager le jeune de passer à l'acte, celui craignant la perte de ce lien social⁹². Pour nous aider à apprécier ce lien on peut se baser sur les mesures suivantes⁹³ :

Le premier indicateur et le plus important concerne l'attachement à l'école du jeune. Il convient d'examiner ici si le jeune aime se rendre à l'école, que ce soit pour les cours qu'il juge intéressants ou pour d'autres raisons. Deux autres indicateurs sont relevant pour évaluer le lien à l'école du jeune, il s'agit de la confiance dans l'enseignant (le jeune entretient une bonne relation avec un ou plusieurs enseignants-et le soutien de l'enseignant (en cas de soucis, problème le jeune peut s'adresser à un enseignant pour y remédier).

2.2 Facteurs de réceptivité

Le principe de réceptivité s'articule autour de l'intervention. Il détermine « comment l'intervention doit être menée »⁹⁴, en tenant compte notamment des caractéristiques de l'adolescent mais aussi du programme d'intervention lui-même, qui doit être celui considéré comme le plus efficace au vu des caractéristiques du jeune. Le but étant d'offrir un traitement correspondant aux capacités et style d'apprentissage du jeune ayant commis un fait qualifié infraction⁹⁵. Ce principe de réceptivité est évalué dans l'outil au travers de différents facteurs que l'on retrouve dans deux catégories, avec d'un côté les facteurs se rapportant à la famille/aux parents et de l'autre ceux touchant au jeune lui-même.

Au sein du modèle risque-besoins-réceptivité (RBR), les recherches se sont plus focalisées sur les deux premiers concepts au détriment du principe de réceptivité celui-ci pouvant être considéré en quelque sorte comme le parent pauvre du modèle⁹⁶. Ce n'est pas pour autant qu'étudier ce concept est dénué d'intérêt, et plus que les deux autres domaines il nécessite une « convergence de la pratique clinique et des preuves empiriques »⁹⁷. C'est pourquoi nous laisserons le soin aux intervenants d'intervenir pour relever les différents éléments pertinents dans ce domaine.

2.3 Objet de l'étude

Nous l'avons évoqué plus haut, la présence de forces dans la situation du jeune peut s'avérer capitale et jouer le rôle d'un levier vers la sortie progressive de la délinquance. Or on a pu également relever dans la littérature une faible prévalence des forces au sein des échantillons de jeunes évalués par l'outil YLS/CMI 2.0. Une des hypothèses envisagées pour expliquer cette faible prévalence est le manque de clarté entourant le concept de force aussi bien pour sa définition générale que celle se rattachant aux différents domaines. Partant de ce constat, l'objectif de notre recherche va être de viser une meilleure identification des forces au sein de l'outil d'évaluation YLS/CMI- YCA. Associé à ce but nous allons aussi investiguer les facteurs de réceptivité. Pour ce faire nous allons questionner les intervenants afin de les confronter à nos propres concepts, mais aussi recueillir leurs avis, propositions, recommandations

⁹² Grégoire, J., *op. cit.*, p. 30.

⁹³ Tavier, M., « Etude exploratoire des variables en lien avec le climat scolaire », Université de Liège, Liège, Belgique, 2012. pp.124 et s. Grégoire, J., *op. cit.*, pp. 79 et s., Gardner, L. et Shoemaker, D.J., « Social Bonding and Delinquency: A Comparative Analysis », *The Sociological Quarterly*, 1989, vol. 30, n° 3, pp. 495-496.

⁹⁴ Mathys, C. et Vanootighem, V., « Recherche relative au diagnostic des problématiques et besoins des jeunes poursuivis du chef d'un fait qualifié infraction, au contenu et à l'implémentation d'une intervention pédagogique de courte durée et à l'évaluation de cette intervention, et à la détermination de l'offre institutionnelle nécessaire aux interventions de courte durée », 2016.

⁹⁵ Faye S. Taxman et Erin L. Crites., « The Responsibility Principle: Determining the Appropriate Program and Dosage to Match Risk and Needs », *Simulation Strategies to Reduce Recidivism: Risk Need Responsibility (RNR) Modeling for the Criminal Justice System*, 2013., éd., U.S., Springer., p. 144.

⁹⁶ Bourgon, G. et Bonta, J., « Reconsidering the responsibility principle: a way to move forward », *Federal probation*, 2014, vol. 78, n° 2, p.2.

⁹⁷ Faye S. Taxman et Erin L. Crites, *op. cit.*, p. 143.

relatifs aux concepts de forces et facteurs de réceptivité. Le discours des intervenants complètera notre grille de cotation ainsi que notre carnet de cotation (annexe III et IV).

3. Méthodologie

3.1. Participants

Notre choix concernant l'échantillon a été guidé par l'objectif de la recherche qui vise une meilleure identification des forces et facteurs de réceptivité. Dès lors, nous nous sommes attachés à rencontrer des intervenants utilisant l'outil d'évaluation YLS/CMI 2.0. Cet outil est utilisé au sein des IPPJ de Saint-Hubert et de Saint Servais mais aussi par les équipes mobiles d'accompagnement (EMA) dans le cadre de la mission d'investigation et d'accompagnement. Nous avons donc rencontré des intervenants issus de ces trois institutions, suivant la répartition suivante ;

- Saint Hubert : - directeur de l'IPPJ – attaché à la direction- assistante sociale
- Saint Servais : psychologue
- EMA : deux psychologues

Les participants aux entretiens ont été sélectionnés en fonction des disponibilités de chacun. L'ensemble de l'échantillon utilise l'outil depuis l'entrée en application de celui-ci. Notons également que pour l'unité de Saint Servais, une responsable bien que n'étant pas disponible pour l'entretien a pu faire part de ses remarques concernant l'étude. Les durées d'entretien variaient de 30 minutes à une heure.

3.2 Procédure

Avant les rencontres, les intervenants ont été invités à prendre connaissance des propositions de grille de cotation (annexe I) et de carnet de cotation (annexe II).

Après avoir expliqué la thématique de notre recherche, les entretiens ont débuté par une question précise où il était demandé aux intervenants de donner une définition de la notion de force. Ensuite, les intervenants étaient invités domaine par domaine, à revenir sur les différents éléments qui pouvaient à leurs yeux constituer une force dans le domaine. Les intervenants pouvaient à cet égard faire part de leurs avis, remarques concernant les propositions soumises précédemment mais aussi vis-à-vis de l'outil utilisé actuellement. Dans le domaine relation avec les pairs, une question portant sur la définition d'un ami pro-social était posée.

L'entretien se terminait avec la notion de facteur de réceptivité. Dans cette partie, nous avons récolté les avis, remarques des intervenants concernant cette notion, leurs éventuels souhaits en vue d'améliorer les facteurs de réceptivité présents dans l'outil.

Compte tenu du contexte sanitaire mais aussi pour des raisons pratiques, les entretiens se sont déroulés suivant deux modalités différentes, avec d'une part des rencontres en présentiel et de l'autre des vidéoconférences. Les interviews étaient par la suite intégralement retranscrites, c'est ainsi que les avis, recommandations des intervenants ont fait l'objet d'une analyse, domaine par domaine dont nous faisons part des résultats dans le chapitre suivant.

4. Résultats

Nous allons revenir dans les lignes suivantes sur les différentes remarques des intervenants concernant les forces et facteurs de réceptivité. Nous présentons ces résultats, en commençant par les définitions qu'ont pu donner les intervenants de la notion de force avant de passer en revue chacun des domaines. En complément, nous avons choisi d'insérer des extraits d'entretien pour illustrer les points relevant.

4.1 Forces

En se basant sur le champ lexical utilisé pour définir cette notion de force, on va remarquer que les termes qui reviennent le plus souvent sont les mots leviers, éléments et le verbe s'appuyer. On note également que les intervenantes EMA vont ajouter le mot « ressource » comme synonyme de force.

La grande majorité des personnes interrogées, aussi bien en IPPJ que les EMA vont mettre la notion de force en lien avec la récidive et mettre en avant l'impact direct ou indirect sur celle-ci.

A titre d'exemple :

- « *Un élément dont on doit tenir compte dans la situation du jeune permettant d'éviter la récidive, réduire en tout cas le risque de récidive.* »
- « *Une ressource, quelque chose sur laquelle on peut s'appuyer, pour avancer pour construire des projets pour évoluer [...], sur lesquels on peut s'appuyer pour que le risque de récidive diminue, ne soit pas trop élevé.* »

Pour les forces il ressort des entretiens que la prévalence de celles-ci dans les rapports d'évaluation aussi bien en IPPJ qu'en EMA est très faible. Ce qui ne veut pas pour autant dire que les jeunes étaient dénués de forces mais que l'outil en tant que tel ne permettait pas de les relever.

- « *Honnêtement c'est rare quand on a des forces dans l'outil. Maintenant mettre que le jeune n'a aucune force c'est un peu... Enfin faut se le ramasser quoi... Et donc souvent on note que même si l'outil ne dégage aucune force, on remarque que le jeune respecte le cadre, et sait s'adapter...* »
- « *ça faisait un an et demi qu'il n'y avait aucune force dans les rapports enfin pratiquement aucune force dans le tableau final.* »

A. Domaine: Relation avec les pairs

Avant de discuter des différents concepts pouvant constituer une force dans ce domaine il était demandé aux intervenants de donner leur définition d'un ami pro social. Les réponses allaient dans le même sens : celle d'une personne qui encourage, tire le jeune vers le haut, sur lequel il ou elle peut compter en cas de besoin. Le fait que l'ami pro-social partage des valeurs conformes à la société, revient régulièrement dans les réponses. Par ailleurs, cette question a permis de nous éclairer sur le fait qu'il n'était pas toujours aisé pour les intervenants de donner une définition. Le sentiment de honte anticipé, s'il n'est pas reconnu comme pouvant à lui seul constituer une force, peut être pertinent pour qualifier la qualité de la relation.

Concernant les items et le domaine plus généralement, une notion a divisé les intervenants. Il s'agit de la présence ou non de pairs non impliqués dans la délinquance dans la situation du jeune. Pour rappel, dans notre proposition, la présence de pairs non impliqués dans la délinquance est reprise comme condition *sine qua non* pour que le domaine puisse constituer une force. On a pu remarquer que les visions différaient entre les équipes IPPJ et les équipes EMA. Les premiers soutiennent la proposition alors que les seconds vont pouvoir faire remarquer qu'il ne faut pas nécessairement tenir compte de la déviance des pairs pour relever une force dans ce domaine.

- « *Pourquoi je ne le mettrais pas comme force ? Ça peut amener des situations à risque dans lesquelles le jeune se retrouve. Les adolescents sont déjà des personnes assez fragiles, l'adolescence est une période qui n'est pas facile à gérer. Etre confronté à des amis « délinquants », ça peut amener une dérive que celle-ci soit consciente-non consciente, voulue ou non.* »
- « *Dans les relations avec les pairs, actuellement j'ai l'impression que ce qui est considéré comme une force c'est d'avoir des amis prosociaux, alors que moi il me semble que même en ayant des amis qui ne sont pas prosociaux, plutôt impliqués dans la délinquance, il peut y avoir une force. Dans des amis qui vont être le seul endroit où on peut déposer des choses qui vont*

être plus compliquées à dévoiler en famille. Le soutien des amis, des relations de longue durée, stable, avec une confiance réciproque, malgré qu'il y ait un aspect qui n'est pas pro-social. ».

- *« Nous on a déjà été en difficulté sur le fait que des relations antisociales pouvaient être positives et réciproques pour le jeune. Pour bien faire la différence entre ce qui est problématique et ce qu'il ne l'est pas dans les relations avec les pairs déviants. Il y a beaucoup de nos jeunes qui trouvent du soutien, du réconfort, un sentiment d'appartenance... »*

L'item exige aussi que les pairs soient présents depuis un an ou plus. Cette question du temps, pose quelques difficultés aux intervenants. Ils relèvent le fait que ce n'est pas toujours facile d'avoir des informations précises à ce sujet ou que le jeune peut avoir changé de fréquentations depuis moins d'un an, et que cette évolution risque de ne pas être soulignée par l'outil.

Concernant l'item « bonne gestion des conflits », une intervenante s'est questionnée sur la place de cet item, considérant qu'il pouvait se retrouver dans d'autres domaines, que si cette capacité était présente avec les pairs, elle pouvait aussi être d'application avec d'autres personnes dans la sphère familiale ou scolaire par exemple.

Aucune autre remarque n'a pu être relevée dans domaine.

B. Domaine : Conduites et comportements

Commençons par le premier item « bon contrôle de soi », une notion qui pour certains n'est pas assez précise, qu'il conviendrait d'affiner. Au niveau des IPPJ, aussi bien pour les filles que pour les garçons les points d'interrogations se portent sur la capacité des équipes à détecter ce bon contrôle de soi, le comportement des jeunes étant souvent conforme aux exigences fixées au sein de l'IPPJ et la nécessité dès lors de recouper les informations à celles venues de l'extérieur.

- *« Bon contrôle de soi, oui pour moi c'est une force, il faut que ce soit sur du long terme, il y en a qui se contrôlent bien ici mais qu'à l'extérieur ça ne va pas, donc ce n'est pas top. Je trouve que c'est facile ici, enfin pas facile, mais c'est pas la vraie vie, t'as des surveillants, tu pètes un plomb bah tu vas vite être mis à l'écart, puis je pense que les jeunes sont assez malins que pour se dire ici il vaut mieux bien se comporter et pas trop la ramener »*
- *« Si je reprends le bon contrôle de soi, alors ça en IPPJ typiquement ce n'est pas facile à évaluer c'est souvent un item à recouper avec d'autres infos extérieures, que ce soit la déléguée SPJ ou la famille, dans le sens où les filles en IPPJ elles sont conformes. [...]. Elles sont conformes, se comportent correctement pour espérer sortir et ne plus se retrouver dans un système de placement surtout en section diagnostique, où on est sur un mois de placement donc là c'est plus facile encore de se conformer »*

Si le sentiment de culpabilité adéquat, est globalement perçu comme pouvant constituer une force, il convient d'attirer l'attention sur la mise en pratique de ce sentiment de culpabilité. C'est ainsi qu'un intervenant va nous interpellé sur le fait que des jeunes possèdent cette connaissance, sont parfaitement capables de reconnaître leur responsabilité, les conséquences pour les victimes, et le fait que l'acte posé soit contraire aux normes en vigueur dans notre société, sans pour autant que cette connaissance ne soit mise en pratique et constitue un frein suffisant et donc une force.

- *« On a des jeunes qui ont une grosse connaissance théorique, mais alors on se questionne sur le niveau pratique. Parfois on travaille la dessus en réunion de synthèse. Au niveau théorique on dit au gamin, voilà tu as le bouquin, tu as le manuel mais tu l'as depuis plusieurs années, on a pu le remarquer avec ton parcours, mais cette mise en pratique est difficile dans le cas que vous me citez ça peut être une force, mais il faut cette mise en pratique. »*

C. Domaine : Représentation et positionnement

L'item positionnement positif face à l'aide est bien accueilli par tous les intervenants.

- « *J'avais souvent une case qui était cochée qui était « pas en demande d'aide » alors qu'en fait les entretiens se passaient hyper bien, le contact est vraiment possible, donc ça c'est chouette qu'il y ait « positionnement positif » face à l'aide, un jeune peut ne pas être en demande mais avec lequel les entretiens se déroulent super bien. »*

L'item bonne gestion des émotions est lui aussi reconnu comme une force dans la situation des jeunes. Toutefois, réserver la capacité de perception des émotions de l'autre aux garçons n'apparaît pas justifié, notamment de la part des intervenantes de Saint Servais. Les filles peuvent en effet utiliser cette capacité à mauvais escient mais pas toutes, et l'équipe est capable de relever si une fille est sincère ou pas, ou peut être capable de manipulations ou autres, alors ce serait indiqué dans les facteurs de réceptivité.

Une remarque comparable à celle formulée pour le sentiment de culpabilité adéquat a été renvoyé concernant ce point, le répondant évoquant l'inquiétude que pourrait ressentir l'équipe vis-à-vis d'un jeune parfaitement capable de cerner les émotions de l'autre mais passant tout de même à l'acte, la capacité de perception des émotions n'étant pas vue dans cette situation comme une force mais plutôt comme un facteur de risque.

- « *Attention si le fait de percevoir les émotions de l'autre ne constitue pas un frein c'est super interpellant, ça veut dire qu'on sait qu'on fait du mal à une personne mais on le fait sciemment, et ça c'est très interpellant. Cibler les émotions, se mettre à la place de l'autre et de ce qu'il a ressenti et en tenir compte et que ça constitue un frein évidemment c'est positif, mais si il sait très bien dire, il a ressenti ça, ça et ça mais je m'en fous, là le risque de récurrence va augmenter. C'est mitigé, ça peut constituer une force et ça peut être interpellant s'il n'en tient pas compte. »*

Dans la bonne gestion des émotions, on fait remarquer que l'ajout d'un item « capacité d'expression des émotions » serait pertinent aux côtés de l'identification des émotions et de la perception des émotions.

- « *. J'aurais mis aussi expression des émotions parce que dans la gestion des émotions il y a aussi l'expression, au final toute cette compétence de pouvoir trouver un équilibre dans la gestion des émotions, c'est-à-dire pas tout retenir, ni tomber dans une labilité émotionnelle, [...]. Comment le jeune exprime ses émotions négatives ? Est-ce qu'on est dans de l'intériorisation des expressions ou extériorisation ? Sans pour autant dire que l'une des deux solutions est mieux que l'autre, il faut de nouveau un équilibre. »*

Dans le cadre du positionnement face à l'aide, il ressort également d'autres éléments peuvent être mis en avant pour le caractériser, comme le fait que le jeune soit poli, respectueux du cadre, que ses demandes sont formulées adéquatement.

L'engagement du jeune dans des activités tournées vers les autres, est également vu comme une ressource pour le jeune dans ce domaine.

D. Domaine : Abus de substance

Dans ce domaine, notre proposition exige l'abstinence depuis au moins 6 mois. Il était demandé aux intervenants de se positionner vis-à-vis de cette exigence d'abstinence. Au-delà de la question de la durée qui pour cet item pose problème, la grande majorité se positionne pour un assouplissement de la condition. C'est ainsi qu'une prise de conscience associée à des démarches concrètes pour stopper la consommation problématique est reconnu comme pouvant constituer une force dans ce domaine. Notons toutefois que certains répondants considèrent que cette prise de conscience aurait plutôt sa place dans le domaine représentation et positionnement plutôt qu'abus de substance.

- « *Maintenant je trouve que ça peut être considéré comme une force si le jeune s'engage dans une diminution. Il ne faut pas se leurrer, c'est difficile pour un jeune qui par exemple consomme 10 joints par jour, de diminuer ou arrêter totalement sa consommation, mais s'il engage des démarches pour, pour moi c'est quelque chose de positif. »*

- « Un jeune qui est consommateur et qui s'engage à gérer cette consommation via notamment un engagement avec un suivi spécialisé, qui ne dit pas je vais arrêter pour faire plaisir à la juge, qui va dire « ben voilà je me rends compte qu'il y a un problème », qui a envie de mettre en place quelque chose et qui met en place quelque chose pour diminuer cette consommation ça c'est une force et un levier hyper important ».

Néanmoins, un intervenant va faire remarquer que la consommation de drogues, même douce reste illégale pour un mineur, et que dès lors il vaut mieux considérer uniquement l'abstinence dans ce domaine.

E. Domaine : Loisirs/ activités récréatives

Ici plus que l'activité en elle-même, c'est le cadre, la structure entourant l'activité qui va être relevée comme une force. Ce cadre permet aux intervenants d'obtenir des informations fiables, sur l'emploi du temps du jeune, le temps passé dans ces activités ne l'étant pas dans des activités qui seraient moins pro-sociales. Le fait de continuer l'activité malgré les difficultés rencontrées en ce y compris une consommation est également reconnu comme une force.

D'autres vont souligner que la curiosité du jeune, l'intérêt que le jeune fait part vis-à-vis de certaines activités n'étant pas ou du moins pas encore encadrée mériteraient d'être reconnus comme une force par l'outil.

- « le jeune avait des domaines d'intérêt mais il n'avait pas encore eu l'occasion de concrètement faire quelque chose avec ce domaine d'intérêt mais c'est un jeune qui peut être curieux, ouvert, intéressé par plein de chose, cette curiosité, cet intérêt je le notais comme une force, je trouvais ça intéressant comme levier. »
- « je trouve que dans notre public on a pas souvent des jeunes qui sont inscrits dans une activité cadrée, structurée et durant l'adolescence on n'est pas forcément en recherche de tout ça et donc je me dis lorsqu'on a le focus la dessus, on trouve moins alors que si on cherche les intérêts on a quand même pas mal de jeunes qui ont des intérêts et qui passe beaucoup de temps dans une activité vraiment intéressante pour eux et qui mérite d'être mentionnée.[..]C'est juste là mais ce n'est pas mis en pratique, peut être que ce ne sera pas considéré comme une force mais je trouve que c'est intéressant d'avoir le focus, sur les passions, les intérêts et pas uniquement sur le côté structuré. »

F. Domaine : Famille

Le premier item portant sur les trois dimensions de la supervision familiale, est généralement reconnu comme étant une force. Si, actuellement, une des trois dimensions suffit pour constituer une force, des voix s'élèvent en faveur de la présence minimum de deux voir des trois dimensions de cette supervision parentale. Il faut également être attentif avec cet item à ne pas tomber dans l'extrême avec des parents et une supervision qui serait trop envahissante et qui dès lors perdrait de son efficacité. Une cohérence dans la supervision doit également être présente entre membres d'une même famille.

- « Ma collègue pouvait dire que ça pouvait parfois aller dans l'autre excès, une surprotection, sur implication, trop dans le contrôle, qu'il faut pouvoir préciser dans le cas où c'est dans l'excès. »

Pour l'item bonne relation parents-enfants, il est relevé que tout le côté affectif de la relation, pourrait encore être plus développé. Il ressort aussi que même si on est en présence d'une bonne relation, porteuse, il faut que cette relation soit animée par des valeurs pro sociales transmises par les parents pour qu'elle devienne une force pour le jeune.

- « Tu parles d'un soutien moral, d'une aide auprès d'eux en cas de difficulté donc là on est peut-être dans des enjeux affectifs, au sinon ça restait très « soutien concret » et moi j'ai déjà pu souligner dans les forces, la chaleur, l'attachement, le sentiment de sécurité, complicité qu'il pouvait avoir avec ses parents ou sa fratrie, et donc tout le soutien affectif que ça pouvait générer ».

G. Domaine : Scolarité/emploi

Ici les éléments mis en avant sont, la capacité d'adaptation du jeune au cadre scolaire y compris dans ses relations avec les autres élèves et professeurs, l'intérêt, la curiosité du jeune à l'égard des cours ainsi que son investissement dans scolarité. Il faut souligner que la réussite n'est pas exigée dans ce domaine, même si elle reste un facteur positif très important.

4.2 Facteurs de réceptivité

La nécessité d'aborder les facteurs de réceptivité de façon positive est le commentaire qu'on a le plus relevé dans le discours des intervenants. Les intervenants ont pu toutefois souligner la difficulté d'une telle approche, la frontière avec les forces pouvant s'avérer très mince.

- « En tout cas, dans les facteurs de réceptivité, c'est toujours des facteurs négatifs, ce serait bien de trouver des pendants positifs. Se dire qu'on ne coche pas, c'est positif peut être, j'en sais rien mais il faudrait des pendants positifs... Par exemple, la famille, historique d'infraction pourquoi là on ne trouve pas aucune infraction/ famille aux valeurs pro-sociales ? »
- « il manque des facteurs de réceptivité positifs, idée que tout est formulé négativement alors qu'au final la réceptivité à l'intervention, elle peut aller dans les deux sens, moi je vois ces facteurs de réceptivité comme tous des éléments auxquels il faut faire attention, parce que ce sera nécessaire d'y prêter attention pour une bonne collaboration et affiliation avec le jeune. [...] Il faudrait du coup peut être bien voir la différence entre force et facteurs de réceptivité positif. Ça permettrait de faire un tri entre ce qu'on pourrait mettre dans les forces et dans les facteurs de réceptivité »

La formulation actuelle de certains facteurs de réceptivité est source de contrariétés dans le chef des intervenants, par exemple lorsqu'il faut renvoyer aux parents ce qui a été évalué. L'exigence de diagnostic officiel pour certains items est elle aussi soulignée comme une difficulté rencontrée.

- « Après il y a des termes comme « parents peu coopératifs » où c'est très clair, mais je trouve que si c'était écrit par exemple « difficulté dans la coopération avec les parents », ce serait plus facile à renvoyer, il faut se dire qu'on écrit des rapport, on les lit à la famille avec laquelle on est tous d'accord pour dire que c'est quelque chose, un bilan qui leur permet de rebondir, d'utiliser ça, et donc pas de les casser ou vexer, et parfois sans le vouloir... »
- « Les termes relatifs à la famille, père abusif, mère abusive on trouve ça fort violent, si un jour on doit renvoyer ça aux parents, c'est très brut, et donc souvent on essaie dès les tourner autrement »
- « Il y a des facteurs qu'on ne retient pratiquement jamais, du fait qu'il n'y a pas de diagnostic officiel. »
- « on se dit qu'on pourrait citer un facteur de réceptivité mais on ne le fait pas, il n'y a pas de diagnostic officiel. »

5. Discussion

Dans ce chapitre nous allons reprendre le schéma utilisé précédemment. Nous allons revenir sur la notion de force et discuter des points soulevés par les intervenants afin de les intégrer dans nos grilles et carnet de cotation. Nous terminerons notre discussion avec les facteurs de réceptivité.

5.1 Forces

La définition que nous avons proposée dans le premier chapitre correspond en grande partie à celles données par les intervenants. Nous y ajoutons toutefois les termes levier et le verbe s'appuyer pour arriver à la définition suivante ; un levier, une compétence, attitude, ressource, exploitée ou non, présente au sein de chaque individu ou de sa communauté au sens large, sur lesquels le jeune peut s'appuyer en vue d'adopter un comportement pro-social.

La récidive, largement évoquée par les intervenants dans leurs définitions est abordée ici de manière plus indirecte lorsque nous parlons d'adoption d'un comportement pro-social. Nous nous inscrivons ainsi dans la même démarche les auteurs cités auparavant qui eux non plus, n'utilisent pas expressément le terme de récidive lorsqu'ils évoquent la notion de force⁹⁸.

A. Domaine : Relation avec les pairs

Il s'agit ici de régler la question de la condition *sine qua non* exigeant la présence de pairs non impliqués dans la délinquance depuis un an ou plus. Nous l'avons vu, des intervenants ont pu exprimer leur désarroi vis-à-vis de cet item notant que des relations avec des pairs impliqués dans la délinquance peuvent être extrêmement importantes pour des jeunes qui peuvent y trouver du soutien, réconfort. Si nous ne nions pas que ces relations peuvent revêtir des aspects positifs, ne pas tenir compte de la délinquance des pairs pour relever une force dans ce domaine nous apparaît être une position difficilement tenable. De nombreuses études⁹⁹ constatant l'influence des pairs comme un facteur de risque plutôt que de protection, et ce même si cette influence est à relativiser, tous les adolescents ne réagissant pas de la même manière face à une exposition à des pairs délinquant¹⁰⁰. Compte tenu de ces différents éléments nous gardons cette condition.

La bonne gestion des conflits étant une ressource qui peut être mobilisée dans différents contextes et pas uniquement dans les relations avec les pairs (les professeurs, lors des loisirs, ...) nous choisissons de déplacer cet item vers le domaine conduite et comportement.

La capacité à entrer en relation avec des pairs positifs va être également reconnue comme une force dans ce domaine¹⁰¹. Amorcer des conversations, écouter les idées des autres, participer et inviter aux conversations¹⁰², sont autant d'éléments à classer dans cette catégorie. Par pairs positifs nous nous référons aux définitions données par les intervenants, c'est-à-dire des pairs qui vont adopter des comportements conformes aux normes et lois en vigueur dans notre société.

La notion de temps est généralement une difficulté pour les évaluateurs, nous proposons donc de supprimer cette référence à un an, et de se concentrer plutôt sur la stabilité de la relation.

B. Domaine : conduite et comportement

Nous allons reformuler le terme « bon contrôle de soi » et affiner la description de l'item afin de le rendre plus facilement identifiable pour les intervenants. Pour évaluer ce contrôle de soi, que nous allons renommer contrôle des humeurs, les informations sont tirées du comportement du jeune pendant son placement mais aussi avec les informations de l'extérieur (famille, école, délégué SPJ...).

⁹⁸ Voy. la section 2.1 Les forces

⁹⁹ Simoes, C., G. Matos, M. et Batista-Foquet JM., « Juvenile Delinquency: Analysis of Risk and Protective Factors Using Quantitative and Qualitative Methods », *Cognition, Brain, Behavior, An Interdisciplinary Journal*, 2008, vol. 7, n° 4, p. 402.

¹⁰⁰ Meldrum, R.C., Miller, H.V. et Flexon, J.L., « Susceptibility to Peer Influence, Self-Control, and Delinquency », *Sociological inquiry*, 2013, vol. 83, n° 1, p. 109.

¹⁰¹ Park, N. et Peterson, C., *op. cit.*, p.894.

¹⁰² Fortin, L., et al., « Épreuves de validité d'une mesure d'habiletés sociales auprès d'adolescents québécois à l'école secondaire », *Psychologie et psychométrie*, 2001, 22, p. 21.

- Contrôle des humeurs ; s'il subit des remarques, taquineries ou agressions d'autres, il ne réagit pas spontanément. Si l'obtention d'une chose qu'il désire engendre des conséquences négatives pour les autres il est capable de maîtriser ce désir ou d'envisager d'autres solutions peut être moins immédiates pour l'obtenir
- Détermination ; cet item est basé sur la vertu courage de Park et Peterson¹⁰³, le jeune a des projets, se fixe des objectifs pour les atteindre, peu importe les difficultés internes ou externes qu'elle comporte.

Le sentiment de culpabilité adéquat, reste inchangé, précisons tout de même que la connaissance pure, théorique, ne suffit pas le jeune doit être capable de la mettre en pratique.

C. Domaine : Représentation et positionnement

L'item positionnement positif face à l'aide a été bien accueilli, il ne subit donc pas de modifications.

La bonne gestion des émotions est elle aussi bien perçue, cependant sur base du discours des intervenants nous allons considérer que la capacité de perceptions des émotions est aussi une force pour les files. A cet égard aussi bien pour les filles que pour les garçons cette capacité de perception des émotions doit être utilisée à bon escient par le jeune.

Toujours dans le cadre de la bonne gestion des émotions nous allons ajouter l'item :

- Capacité d'expression de ses émotions¹⁰⁴ : le jeune est capable d'exprimer, de partager ses émotions que celles-ci soient positives ou négatives.

D. Domaine : Abus de substance

Dans ce domaine plutôt que l'abstinence, nous allons nous baser sur la notion de motivation à changer du jeune, qui doit se baser sur plusieurs étapes¹⁰⁵. Premièrement le jeune prend conscience que sa consommation s'avère problématique dans plusieurs domaines de sa vie : santé, loisirs, scolaire, familial, dans les relations avec les pairs. Ensuite, le jeune va se fixer des objectifs réalistes en vue de réduire sa consommation. Et enfin le jeune s'engage dans des démarches concrètes pour atteindre ces objectifs. Une fois ces conditions remplies, une force pourra être reconnue dans ce domaine.

E. Domaine : Loisirs/activités récréatives

Si, le cadre, la structure entourant l'activité constitue sans conteste un facteur de protection important, nous gardons toutefois la définition de loisir sérieux tel que défini précédemment¹⁰⁶, en ajoutant aux items présents l'item « Intérêt porté à l'activité », qui représente l'attrait, la curiosité voire la passion pour une activité dans laquelle le jeune s'investit. Nous ajoutons dans la description de l'item « persévérance dans l'activité » le fait que le jeune continue de s'investir dans son activité malgré des consommations de substances.

F. Domaine : Famille

Les trois dimensions de la supervision parentale sont reconnues comme étant des forces dans ce domaine. Précisons que la supervision doit être cohérente entre les membres de la famille. Si la supervision se doit d'être sérieuse, il faut veiller à ce qu'elle ne tombe pas de l'excès, dans une sorte de sur implication dans la vie du jeune. Nous ajoutons ces précisions au carnet de cotation.

¹⁰³ Voy. Force vers une tentation de définition et Park, N. et Peterson, C., *op. cit.*, p.894.

¹⁰⁴ Schutte, N.S. et al., « Development and validation of a measure of emotional intelligence », *Personality and Individual Differences*, 1998, vol. 25, n° 2, p. 172.

¹⁰⁵ Sussman, S. et al., « The Motivation, Skills, and Decision-Making Model of "Drug Abuse" Prevention », *Substance use & misuse*, 2004, vol. 39, n° 10-12, pp. 1979-1990 et Corneille, S. et Devillers, B., *op.cit.*, p.14.

¹⁰⁶ Voy. 2.1.2 E. *Loisirs/activités récréatives*

Dans le cadre de la bonne relation parent(s)-enfant, le côté pro-social entourant la relation était absent de la définition, nous l'incluons à présent. Des parents qui encouragent, félicitent l'adolescent.e., et plus largement la chaleur du lien entre le jeune et ses parents est un facteur de nature à constituer une force¹⁰⁷ nous l'intégrons à notre grille de cotation.

G. Domaine : Scolarité/emploi

Afin de correspondre aux remarques récoltées, l'item lien fort avec l'école va se diviser en deux catégories qui sont autant de forces à souligner dans ce domaine

- Capacité d'adaptation au cadre scolaire ; le jeune se rend à l'école et se comporte bien à l'intérieur de son cadre, il y entretient de bonnes relations avec un ou plusieurs professeurs, ainsi qu'avec les autres élèves.
- Investissement dans la scolarité ; le jeune porte de l'intérêt pour une ou plusieurs matières enseignées, développe ses compétences et consacre de l'énergie dans sa réussite¹⁰⁸.

5.2 Facteurs de réceptivité

Le besoin de voir apparaître des facteurs positifs a été unanimement reconnu par les professionnels interrogés. Rappelons que les facteurs de réceptivité se concentrent autour de l'intervention, il s'agit de relever tous les facteurs permettant une meilleure intervention pour le jeune. Ce rappel est nécessaire pour bien délimiter la frontière avec les forces.

Nous considérons à l'instar de Bonta et Bourgon, que la réceptivité à l'intervention doit être considérée comme tous les facteurs favorisant la création d'un environnement d'apprentissage optimal pour le jeune en vue de l'aider à s'engager pleinement avec les services qui lui sont proposés/imposés¹⁰⁹.

Suivant cette vision, et celle des intervenants nous considérons que des parents aux valeurs pro-sociales, collaborant, impliqués pour le jeune, capable de lui apporter du soutien dans ses différentes démarches doivent être considérés comme étant un facteur de réceptivité. Un jeune qui sait formuler adéquatement des demandes, poli, respectueux tant envers les personnes que le cadre doit aussi être considéré comme facteur pouvant amener une meilleure réceptivité.

Une autre remarque relative à des facteurs qui sont difficiles à renvoyer aux parents avait été relevée, c'est ainsi que « collaboration difficile avec les parents » est préférée à parents peu collaboratifs. Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la possibilité de cocher des items sans avoir pour autant de diagnostic officiel et laissons cette question ouverte.

5.3 Limites

Notre recherche comporte plusieurs limites.

La première se rapporte à la taille de notre échantillonnage. Force est de constater qu'il est assez réduit, rendant difficile une généralisation des résultats. Il aurait également été pertinent d'interroger d'autres personnes impliquées dans le processus, nous pensons ici par exemple aux juges, délégués SPJ, avocats spécialisés en droit de la jeunesse ce qui aurait peut-être permis une meilleure diversification des résultats. Deuxièmement, le sujet est extrêmement documenté et complexe. Nous avons tenté d'être le plus exhaustif possible concernant les forces, cependant il se peut que d'autres facteurs, forces tout aussi pertinents aient été omis dans notre recherche.

¹⁰⁷ Pardini D.A., Waller R., Hawes S.W., « 13 Familial Influences on the Development of Serious Conduct Problems and Delinquency », in Morizot J., Kaemian L. (eds), *The Development of Criminal and Antisocial Behavior*, 2015, Springer, p. 207.

¹⁰⁸ Park, N. et Peterson, C., *op. cit.*, p.894.

¹⁰⁹ Bourgon, G. et Bonta, J., *op. cit.* p.8.

6. Conclusion

L'objectif de cette étude visait une meilleure identification des forces et des facteurs de réceptivité au sein de l'outil d'évaluation YLS/CMI- YCA. Nous nous sommes attachés dans un premier temps à revenir, domaine par domaine sur chacun des éléments pouvant constituer une force. Ce premier travail se retrouve dans les annexes I et II.

Nous avons ensuite confronté nos propositions aux intervenants et récolté leurs avis sur les notions de force ce qui constitue le cœur de notre recherche. Sans revenir sur chacune des modifications apportées, nous retenons que deux domaines ont fait l'objet de débats, le domaine relations avec les pairs et abus de substance. Pour le premier, la présence de pairs impliqués dans la délinquance a été le centre des discussions et a permis de souligner une différence de points de vue entre EMA et IPPJ les premiers soutenant que certains pairs délinquants peuvent être des forces pour le jeune, ce qui n'était pas envisageable pour les seconds. Nous pensons que cette question mériterait d'être approfondie par d'autres études. Pour le domaine abus de substance, il était question de se positionner face à l'abstinence. Nous avons décidé de ne pas la retenir comme condition *sine qua non* pour envisager une force dans ce domaine mais de nouveau ce point peut être questionné.

Fort de leur pratique, nous avons pu recueillir les avis des intervenants sur les facteurs de réceptivité. Ils ont notamment pu exprimer leur souhait de voir apparaître des facteurs de réceptivité positifs.

Le fruit de cette collaboration est repris dans les annexes III et IV. Il serait intéressant d'utiliser ces propositions et les comparer avec l'outil actuel dans une étude de cas par exemple.

Avec ce travail, nous n'avons pas la prétention d'affirmer avoir résolu les difficultés entourant ces deux notions, mais il permet, nous l'espérons, d'éclairer les intervenants, et pour le jeune de prendre conscience des ressources sur lesquelles s'appuyer, pour aspirer à vivre une vie d'adolescent.e épanouie et conforme aux attentes de la société.

7. Bibliographie

- Abbiati, M. *et al.*, « Validity and Predictive Accuracy of the Structured Assessment of Protective Factors for Violence Risk in Criminal Forensic Evaluations », *Criminal Justice and Behavior*, avril 2017, vol. 44, n° 4, pp. 493-510.
- Bacon, A.M., Burak, H. et Rann, J., « Sex differences in the relationship between sensation seeking, trait emotional intelligence and delinquent behavior », *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 2014, vol. 25, n° 6, pp. 673-683.
- Bacon, A.M., Lenton-Maughan, L. et May, J., « Trait emotional intelligence and social deviance in males and females », *Personality and Individual Differences*, 2018, vol. 122, pp. 79-86.
- Barton, W.H., Mackin, J.R. et Fields, J., « Assessing youth strengths in a residential juvenile correctional program », *Residential Treatment for Children & Youth: Residential Treatment for Children & Youth*, 2008, vol. 23, n° 3-4, pp. 11-36.
- Brendtro, L.K., Mitchell, M.L. et McCall, H., « Positive Peer Culture: antidote to “peer deviance training” », *Reclaiming Children and Youth*, 2007, vol. 15, n° 4, pp. 200-206.
- Bourgon, G. et Bonta, J., « Reconsidering the responsivity principle: a way to move forward », *Federal probation*, 2014, vol. 78, n° 2, pp. 3- 10.
- Casey, S, Day, A., Howells, K., & Ward, T., «Assessing suitability for offender rehabilitation. Development and validation of the Treatment Readiness», *Questionnaire Criminal Justice and Behavior*, 34, 2007, pp. 1427-1440.
- Corneille, S. et Devillers, B., « Quand le Good Lives Model rencontre les travailleurs psychosociaux : une invitation à un changement de posture professionnelle », Université de Laval, Ecole de service Social, 2017, vol. 63, n°1, pp. 13-28.
- Cuervo, K. et Villanueva, L., « Analysis of Risk and Protective Factors for Recidivism in Spanish Youth Offenders », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 2015, vol. 59, n° 11, pp. 1149-1165.
- Elison, J., « Shame and guilt: A hundred years of apples and oranges », *New Ideas in Psychology*, 2005, vol. 23, n° 1, pp. 5-32.
- Faye S. Taxman et Erin L. Crites., « The Responsivity Principle: Determining the Appropriate Program and Dosage to Match Risk and Needs », *Simulation Strategies to Reduce Recidivism: Risk Need Responsivity (RNR) Modeling for the Criminal Justice System*, 2013., éd., U.S., Springer., p. 143- 166.
- Flanagan, I.M., Auty, K.M. et Farrington, D.P., « Parental supervision and later offending: A systematic review of longitudinal studies », *Aggression and Violent Behavior*, 2019, vol. 47, pp. 215-229.
- Fortin, L., et al., « Épreuves de validité d’une mesure d’habiletés sociales auprès d’adolescents québécois à l’école secondaire », *Psychologie et psychométrie*, 2001, 22, pp. 1-25.
- Gardner, L. et Shoemaker, D.J., « Social Bonding and Delinquency: A Comparative Analysis », *The Sociological Quarterly*, 1989, vol. 30, n° 3, pp. 481-499
- Gardner, M., Roth, J. et Brooks-Gunn, J., « Sports Participation and Juvenile Delinquency », *Developmental Psychology*, 2009, vol. 45, n° 2, pp. 341-353.
- Gould, J. *et al.*, « Development of the Serious Leisure Inventory and Measure », *Journal of Leisure Research*, 2008, vol. 40, n° 1, pp. 47-68.
- Gomez-Baya, D. et al., « Perceived emotional intelligence as a predictor of depressive symptoms during mid-adolescence: A two-year longitudinal study on gender differences », *Personality and Individual Differences*, 2017, vol. 104, pp. 303-312.
- Guy, Laura S., Nelson, Rebecca J., Fusco-Morin, Samantha L. et Vincent, Gina M. « What Do Juvenile Probation Officers Think of Using the SAVRY and YLS/CMI for Case

- Management, and Do They Use the Instruments Properly? », *International journal of forensic mental health.*, 2014, vol. 13, n° 3, pp. 227-241.
- Hartup, W.W. et Stevens, N., « Friendships and adaptation in the life course », *Psychological Bulletin*, 1997, vol. 121, n° 3, pp. 355-370.
 - Hosser, D., Windzio, M. et Greve, W., « Guilt and Shame as Predictors of Recidivism », *Criminal Justice and Behavior*, 2008, vol. 35, n° 1, pp. 138-152.
 - Jones, N.J. et al., « Validity of the youth assessment and screening instrument: A juvenile justice tool incorporating risks, needs, and strengths », *Law and human behavior*, 2016, vol. 40, n° 2, pp. 182-194.
 - Lodewijks, H., de Ruiter, C. et Doreleijers, T., « The impact of protective factors in desistance from violent reoffending: A study in three samples of adolescent offenders », *Journal of Interpersonal Violence*, 2010, vol. 25, n° 3, pp. 568-587.
 - Mathys, C. et Vanootighem, V., « Recherche relative au diagnostic des problématiques et besoins des jeunes poursuivis du chef d'un fait qualifié infraction, au contenu et à l'implémentation d'une intervention pédagogique de courte durée et à l'évaluation de cette intervention, et à la détermination de l'offre institutionnelle nécessaire aux interventions de courte durée », 2016.
 - Mathys, C. et Vanootighem V., « Implémentation des outils diagnostiques et pédagogiques concernant les structures d'observation, d'évaluation et d'orientation », 2018.
 - Meldrum, R.C., Miller, H.V. et Flexon, J.L., « Susceptibility to Peer Influence, Self-Control, and Delinquency », *Sociological inquiry*, 2013, vol. 83, n° 1, pp. 106-129.
 - McGrath, A. et Thompson, A.P., « The Relative Predictive Validity of the Static and Dynamic Domain Scores in Risk-Need Assessment of Juvenile Offenders », *Criminal Justice and Behavior*, 2012, vol. 39, n° 3, pp. 250-263.
 - Nissen, L., « Bringing Strength-Based Philosophy to Life in Juvenile Justice », *Reclaiming Children and Youth: The Journal of Strength-based Interventions*, 2006, vol. 15, n° 1, pp. 40-46.
 - Papp, J., Campbell, C.A. et Anderson, V.R., « Assessing the Incremental Validity of Andrews and Bonta's "Moderate Four" Predictors of Recidivism Using a Diverse Sample of Offending and Truant Youth », *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 2019, vol. 63, n° 6, pp. 854-873.
 - Pardini D.A., Waller R., Hawes S.W., « 13 Familial Influences on the Development of Serious Conduct Problems and Delinquency », in Morizot J., Kaemian L. (eds), *The Development of Criminal and Antisocial Behavior*, 2015, Springer, pp. 200-220.
 - Park, N. et Peterson, C., « Moral competence and character strengths among adolescents: The development and validation of the Values in Action Inventory of Strengths for Youth », *Journal of Adolescence*, 2006, vol. 29, n° 6, pp. 891-909.
 - Pauwels, L. et Svensson, R., « Informal Controls and the Explanation of Propensity to Offend: A Test in Two Urban Samples », *European Journal on Criminal Policy and Research*, 2010, vol. 16, n° 1, pp. 15-27.
 - Pratt, T., Gau, J., et Franklin, T., « Hirschi's Social Bond/Social Control Theory », *Key Ideas in Criminal Justice and Criminology*, 2010, pp. 55- 69.
 - de Ridder, D.T.D. et al., « Taking Stock of Self-Control », *Personality and Social Psychology Review*, 2012, vol. 16, n° 1, pp. 76-99.
 - Sander, J.B. et al., « A Qualitative Study of Juvenile Offenders, Student Engagement, and Interpersonal Relationships: Implications for Research Directions and Preventionist Approaches », *Journal of Educational and Psychological Consultation*, 2010, vol. 20, n° 4, pp. 288-315.
 - Stebbins, R.A., « Casual leisure: a conceptual statement », *Leisure Studies*, 1997, vol. 16, n° 1, pp. 17-25.

- Schutte, N.S. et al., « Development and validation of a measure of emotional intelligence », *Personality and Individual Differences*, 1998, vol. 25, n° 2, pp. 167-177.
- Simoes, C., G. Matos, M. et Batista-Foquet JM., « Juvenile Delinquency : Analysis of Risk and Protective Factors Using Quantitative and Qualitative Method », *Cognition, Brain, Behavior, An Interdisciplinary Journal*, 2008, vol. 7., n° 4, p. 402.
- Shepherd, S.M. et al., « Evaluating the utility of “strength” items when assessing the risk of young offenders », *The Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 2018, vol. 29, n° 4, pp. 597-616.
- Spruit, A. et al., « Sports Participation and Juvenile Delinquency: A Meta-Analytic Review », *Journal of Youth and Adolescence*, 2016, vol. 45, n° 4, pp. 655-671.
- Sussman, S. et al., « The Motivation, Skills, and Decision-Making Model of “Drug Abuse” Prevention », *Substance use & misuse*, 2004, vol. 39, n° 10-, n° 12, pp. 1971-2016.
- Soderstrom, M.F.P., Childs, K.K. et Frick, P.J., « The Role of Protective Factors in the Predictive Accuracy of the Structured Assessment of Violence Risk in Youth (SAVRY) », *Youth Violence and Juvenile Justice*, 2020, vol. 18, n° 1, pp. 78-95.
- Sykes, G.M., Matza, D., « Techniques of Neutralization: A Theory of Delinquency », *American Sociological Review*, Vol. 22, n°6, pp. 664-670.
- Tangney, J.P., Stuewig, J. et Hafez, L., « Shame, guilt, and remorse: implications for offender populations », *Journal of Forensic Psychiatry & Psychology*, 2011, vol. 22, n° 5, pp. 706-723.
- Tavier, M., « Etude exploratoire des variables en lien avec le climat scolaire », Université de Liège, Liège, Belgique, 2012.
- Tomé, G. et al., « How can peer group influence the behavior of adolescents: explanatory model », *Global journal of health science*, 2012, vol. 4, n° 2, pp. 26-35
- Van der Put, C.E., Creemers, H.E. et Hoeve, M., « Differences between juvenile offenders with and without substance use problems in the prevalence and impact of risk and protective factors for criminal recidivism », *Drug and Alcohol Dependence*, 2013, vol. 134, n° 1, pp. 267-274.
- Ward, T., « Prediction and agency: The role of protective factors in correctional rehabilitation and desistance », *Aggression and Violent Behavior*, 2016, vol. 32, pp. 19-28.
- Wilson, D.M. et al., « Youth Development in After-School Leisure Activities », *The Journal of Early Adolescence*, 2010, vol. 30, n° 5, pp. 668-690.

Annexe I

Grille de cotation

Besoins primaires	Force
Relation avec les pairs	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Présence de pairs non impliqués dans la délinquance depuis un an ou plus. <input type="checkbox"/> Relation avec les pairs positive et réciproque <input type="checkbox"/> Mode de résolution des conflits interpersonnels	
Conduite et comportement	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Bon contrôle de soi <input type="checkbox"/> Sentiment de culpabilité adéquat ✓ <input type="checkbox"/> Reconnaissance de sa propre responsabilité dans l'acte commis ✓ <input type="checkbox"/> Reconnaissance des conséquences négatives de son comportement pour autrui ✓ <input type="checkbox"/> Reconnaissance de la violation d'une norme par son comportement	
Représentation et positionnement	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Positionnement positif face à l'aide <input type="checkbox"/> Bonne gestion des émotions ➤ <input type="checkbox"/> ♂ ♀ Identification de ses émotions ➤ <input type="checkbox"/> ♂ Capacité de perception des émotions de l'autre	

Besoins secondaires	Force
<p data-bbox="201 383 523 423">Abus de substance</p> <p data-bbox="201 456 783 495"><input type="checkbox"/> Pas de consommation depuis au moins 6 mois</p>	<input type="checkbox"/>
<p data-bbox="201 589 673 629">Loisirs/activités récréatives</p> <p data-bbox="201 663 395 701"><input type="checkbox"/>Loisir sérieux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="252 741 660 779">➤ <input type="checkbox"/>Persévérance dans l'activité <li data-bbox="252 797 587 835">➤ <input type="checkbox"/>Efforts dans l'activité <li data-bbox="252 853 724 891">➤ <input type="checkbox"/>Bénéfices escomptés de l'activité 	<input type="checkbox"/>
<p data-bbox="201 981 331 1021">Famille</p> <p data-bbox="201 1055 571 1093"><input type="checkbox"/>Bonne supervision parentale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="252 1133 587 1171">➤ <input type="checkbox"/>Divulgateion parentale <li data-bbox="252 1189 608 1227">➤ <input type="checkbox"/>Connaissance parentale <li data-bbox="252 1245 536 1283">➤ <input type="checkbox"/>Contrôle parental <p data-bbox="201 1323 603 1361"><input type="checkbox"/>Bonne relation parent(s)-enfant</p>	<input type="checkbox"/>
<p data-bbox="201 1435 488 1476">Scolarité/emploi</p> <p data-bbox="201 1509 507 1547"><input type="checkbox"/> Liens fort avec l'école</p>	<input type="checkbox"/>

Annexe II

Carnet de cotation

Domaines de forces

Relation avec les pairs

Présence de pairs non impliqués dans la délinquance depuis un an ou plus.

- Une relation positive et réciproque : le jeune peut compter sur le/les pair(s) et y trouver du soutien tout comme il peut être capable d'en apporter en retour. Le jeune ressent de la honte à l'égard de son groupe de pairs avant de commettre un acte répréhensible.
- Mode de résolution des conflits interpersonnels : la relation est marquée par l'égalité dans l'échange entre les différents individus. Si un conflit surgit, il est de préférence résolu par la négociation et le désengagement plutôt que par l'affirmation de son pouvoir.

Conduites et comportement

- Bon contrôle de soi : le jeune est capable de contrôler ses humeurs, s'il subit des remarques, taquineries ou agressions d'autres pairs, il ne réagit pas spontanément. Si l'obtention d'une chose qu'il désire engendre des conséquences négatives pour les autres, il est capable de maîtriser ce désir ou d'envisager d'autres solutions peut être moins immédiates pour l'obtenir. Le jeune est capable de réaliser des compromis.
- Sentiment de culpabilité adéquat : **les trois conditions suivantes doivent être remplies :**
 - ✓ Reconnaissance de sa propre responsabilité dans l'acte commis.
 - ✓ Reconnaissance des conséquences négatives de son comportement pour autrui.
 - ✓ Reconnaissance de la violation d'une norme par son comportement.

Représentations et positionnement

- Positionnement positif face à l'aide : le jeune apparaît en demande d'aide, entreprend des démarches, ou réagit adéquatement face à l'aide qui lui est proposée. Il est ouvert, à l'écoute et collabore avec l'intervenant. L'échange est marqué par l'authenticité, le jeune se présente tel qu'il est sans chercher à enjoliver de manière exagérée sa situation.
- Bonne gestion des émotions :
 - ♂ ♀ Identification des émotions : le jeune est capable, de ressentir ses propres émotions, les identifier mais aussi de dégager une solution en cas d'émotion négative.
 - ♂ Capacité de perception des émotions de l'autre : le jeune est attentif aux messages non verbaux de l'autre, à ses éventuels changements d'humeurs, aux expressions faciales.

Abus de substances

- Pas de consommation depuis au moins 6 mois.

Loisirs/activités récréatives

- Loisir sérieux : la poursuite systématique d'une activité intrinsèquement significative et intéressante qui nécessite des investissements importants. L'activité doit contenir à minima l'un des éléments suivants ;
 - Persévérance : l'individu va continuer de s'impliquer dans le loisir malgré les difficultés (blessure, anxiété etc...) ou les imprévus qui peuvent affecter sa progression (compétences, connaissances et capacités) dans l'activité.
 - L'effort : l'activité implique des efforts importants pour acquérir, développer des capacités et compétences. Le jeune s'investit, s'entraîne pour améliorer ses habiletés dans l'activité en question.
 - Les bénéfices ; cette catégorie regroupe toutes les récompenses, anticipées ou non, que la personne tire de l'activité en question. Que ce soit sur le plan individuel (renforcement de l'image et de la confiance en soi, épanouissement, sentiment d'auto efficacité), financier ou social (sentiment d'appartenance à un groupe, développement d'un esprit de camaraderie, de cohésion).

Famille

- Bonne supervision parentale : inclut une/deux ou les trois dimensions de la supervision parentale, à savoir ;
 - Divulgateur parentale : informations sur les activités et comportements communiquées par l'enfant aux parents.
 - Connaissance parentale : informations récoltées par les parents sur les activités et comportements de l'enfant.
 - Contrôle parental : comprend la discipline instaurée, les règles édictées pour contrôler le comportement de l'enfant.
- Bonne relation parent(s)-enfant : le jeune s'entend bien avec ses parents (père-mère, beau-père/belle-mère), trouve un soutien moral et/ou une aide auprès d'eux en cas de difficulté. Le jeune se sentirait mal s'il venait à décevoir ses parents.

Scolarité/emploi

Lien fort avec l'école : le jeune aime se rendre à l'école, il y entretient de bonnes relations avec un ou plusieurs professeurs et peut recueillir du soutien, de l'aide auprès d'eux s'il rencontre un problème.

Annexe III

Grille de cotation

Domaines de forces

Besoins primaires	Force
Relation avec les pairs	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Présence de pairs non impliqués dans la délinquance <input type="checkbox"/> Relation avec les pairs positive et réciproque <input type="checkbox"/> Capacité d'entrer en relation avec des pairs positifs	
Conduite et comportement	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Contrôle de ses humeurs <input type="checkbox"/> Sentiment de culpabilité adéquat ✓ <input type="checkbox"/> Reconnaissance de sa propre responsabilité dans l'acte commis ✓ <input type="checkbox"/> Reconnaissance des conséquences négatives de son comportement pour autrui ✓ <input type="checkbox"/> Reconnaissance de la violation d'une norme par son comportement <input type="checkbox"/> Mode de résolution des conflits interpersonnels <input type="checkbox"/> Détermination dans les projets	
Représentation et positionnement	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> Positionnement positif face à l'aide <input type="checkbox"/> Bonne gestion des émotions ➤ <input type="checkbox"/> Identification de ses émotions ➤ <input type="checkbox"/> Capacité de perception des émotions de l'autre ➤ <input type="checkbox"/> Capacité d'expression de ses émotions	

Besoins secondaires	Force
<p>Abus de substance</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <input type="checkbox"/> Prise de conscience de la problématique liée à la consommation ✓ <input type="checkbox"/> Fixation d'objectifs réalistes ✓ <input type="checkbox"/> Mise en place de démarches concrètes 	<input type="checkbox"/>
<p>Loisirs/activités récréatives</p> <p><input type="checkbox"/>Loisir sérieux</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <input type="checkbox"/>Persévérance dans l'activité ➤ <input type="checkbox"/>Efforts dans l'activité ➤ <input type="checkbox"/>Bénéfices escomptés de l'activité ➤ <input type="checkbox"/> Intérêt porté par le jeune dans l'activité 	<input type="checkbox"/>
<p>Famille</p> <p><input type="checkbox"/>Bonne supervision parentale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <input type="checkbox"/>Divulgateion parentale ➤ <input type="checkbox"/>Connaissance parentale ➤ <input type="checkbox"/>Contrôle parental <p><input type="checkbox"/> Parents aux valeurs pro sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <input type="checkbox"/>Bonne relation parent-enfant ➤ <input type="checkbox"/>Chaleur du lien unissant les parents à l'enfant 	<input type="checkbox"/>
<p>Scolarité/emploi</p> <p><input type="checkbox"/>Capacité d'adaptation au cadre scolaire</p> <p><input type="checkbox"/>Investissement du jeune dans sa scolarité</p>	<input type="checkbox"/>

Facteurs de réceptivité

Sont ajoutés aux facteurs de réceptivité actuels :

- Famille : parents aux valeurs pro-sociales
- Individuel : jeune conforme

Annexe IV

Carnet de cotation

Domaines de forces

Relation avec les pairs

Présence de pairs non impliqués dans la délinquance

- Une relation positive et réciproque : le jeune peut compter sur le/les pair(s) et y trouver du soutien tout comme il peut être capable d'en apporter en retour. Le jeune ressent de la honte à l'égard de son groupe de pairs avant de commettre un acte répréhensible.
- Capacité d'entrer en relation avec des pairs positifs : le jeune amorce des conversations, écoute les idées des autres, participe et invite aux conversations.

Conduites et comportement

- Contrôle de ses humeurs : le jeune est capable de contrôler ses humeurs, s'il subit des remarques, taquineries ou agressions d'autres pairs, il ne réagit pas spontanément. Si l'obtention d'une chose qu'il désire engendre des conséquences négatives pour les autres, il est capable de maîtriser ce désir ou d'envisager d'autres solutions peut être moins immédiates pour l'obtenir. Le jeune est capable de réaliser des compromis.
- Mode de résolution des conflits interpersonnels : la relation est marquée par l'égalité dans l'échange entre les différents individus. Si un conflit surgit, il est de préférence résolu par la négociation et le désengagement plutôt que par l'affirmation de son pouvoir.
- Détermination dans les projets : le jeune a des projets, se fixe des objectifs pour les atteindre, peu importe les difficultés internes ou externes qu'elle comporte.
- Sentiment de culpabilité adéquat : **les trois conditions suivantes doivent être remplies :**
 - ✓ Reconnaissance de sa propre responsabilité dans l'acte commis.
 - ✓ Reconnaissance des conséquences négatives de son comportement pour autrui.
 - ✓ Reconnaissance de la violation d'une norme par son comportement.

Représentations et positionnement

- Positionnement positif face à l'aide : le jeune apparaît en demande d'aide, entreprend des démarches, ou réagit adéquatement face à l'aide qui lui est proposée. Il est ouvert, à l'écoute et collabore avec l'intervenant. L'échange est marqué par l'authenticité, le jeune se présente tel qu'il est sans chercher à enjoliver de manière exagérée sa situation.
- Bonne gestion des émotions :
 - Identification des émotions : le jeune est capable, de ressentir ses propres émotions, les identifier mais aussi de dégager une solution en cas d'émotion négative.
 - Capacité de perception des émotions de l'autre : le jeune est attentif aux messages non verbaux de l'autre, à ses éventuels changements d'humeurs, aux expressions faciales.

- Capacité d'expression des émotions : le jeune est capable d'exprimer, de partager ses émotions que celles-ci soient positives ou négatives.

Abus de substances

- ✓ Prise de conscience de la problématique liée à la consommation : le jeune prend conscience que sa consommation s'avère problématique dans plusieurs domaines de sa vie : santé, loisirs, scolaire, familial, dans les relations avec les pairs
- ✓ Fixation d'objectifs réalistes : le jeune va se fixer des objectifs réalistes en vue de réduire sa consommation
- ✓ Mise en place de démarches concrètes

Loisirs/activités récréatives

- Loisir sérieux : la poursuite systématique d'une activité intrinsèquement significative et intéressante qui nécessite des investissements importants L'activité doit contenir a minima l'un des éléments suivants ;
 - Persévérance : l'individu va continuer de s'impliquer dans le loisir malgré les difficultés (blessure, anxiété, consommations etc...) ou les imprévus qui peuvent affecter sa progression (compétences, connaissances et capacités) dans l'activité.
 - L'effort : l'activité implique des efforts importants pour acquérir, développer des capacités et compétences. Le jeune s'investit, s'entraîner pour améliorer ses habilités dans l'activité en question.
 - Les bénéfiques ; cette catégorie regroupe toutes les récompenses, anticipées ou non, que la personne tire de l'activité en question. Que ce soit sur le plan individuel (renforcement de l'image et de la confiance en soi, épanouissement, sentiment d'auto efficacité), financier ou social (sentiment d'appartenance à un groupe, développement d'un esprit de camaraderie, de cohésion).
 - Intérêt porté par le jeune dans l'activité : l'attrait, la curiosité voire la passion pour une activité dans laquelle le jeune s'investit.

Famille

- Bonne supervision parentale : inclut une/deux ou les trois dimensions de la supervision parentale, à savoir ;
 - Divulgateion parentale : informations sur les activités et comportements communiquées par l'enfant aux parents.
 - Connaissance parentale : informations récoltées par les parents sur les activités et comportements de l'enfant.
 - Contrôle parental : comprend la discipline instaurée, les règles édictées pour contrôler le comportement de l'enfant.

Il est essentiel pour cette condition qu'il existe une cohérence au sein de l'entité familiale.

- ✓ **Parents aux valeurs pro sociales** : les parents transmettent des valeurs conformes aux normes en vigueur au sein de la société.
- Bonne relation parent-enfant : le jeune s'entend bien avec ses parents (père-mère, beau-père/belle-mère), trouve un soutien moral et/ou une aide auprès d'eux en cas de difficulté. Le jeune se sentirait mal s'il venait à décevoir ses parents.
- Chaleur du lien unissant les parents à l'enfant ; parents qui encouragent, félicitent l'adolescent.e., partage avec lui/elle des activités, peut se confier facilement.

Scolarité/emploi

- Capacité d'adaptation au cadre scolaire : le jeune se rend à l'école et se comporte bien à l'intérieur de son cadre, il y entretient de bonnes relations avec un ou plusieurs professeurs, ainsi qu'avec les autres élèves.
- Investissement dans la scolarité ; le jeune porte de l'intérêt pour une ou plusieurs matières enseignées, développe ses compétences et consacre de l'énergie dans sa réussite.

Facteurs de réceptivité

- Parents aux valeurs pro-sociales : les parents sont collaborant, impliqués pour le jeune, capable de lui apporter du soutien dans ses différentes démarches, lui inculquant des valeurs conformes aux normes de la société.
- Jeune conforme : Un jeune qui sait formuler adéquatement des demandes, poli, respectueux tant envers les personnes que le cadre

Annexe V

Guide d'entretien

1. Quelle serait pour vous la définition d'une force ?

La définition proposée : « une compétence, attitude, exploitée ou non, présente au sein de chaque individu ou de sa communauté au sens large, qui peut potentiellement être mobilisée en vue d'adopter un comportement pro-social ».

2. Passage en revue des domaines ; dans chaque domaine, nous allons passer en revue les éléments qui, pour vous peuvent constituer une force dans le domaine, que ces éléments soient présents dans les propositions, dans l'outil actuel, ou si vous en ciblez d'autres.

Relation avec les pairs

Questions spécifiques :

- Quelle serait pour vous la définition d'un ami pro-social ?

Conduites et comportement

Représentation et positionnement

Abus de substances

Loisirs/activités récréatives

Famille

Scolarité/emploi

3. Facteurs de réceptivités

- Représentent des caractéristiques du jeune (par exemple, difficultés d'apprentissage) et de ses circonstances de vie (par exemple, parents peu coopératifs) qu'il serait nécessaire de prendre en compte dans l'établissement du projet du jeune
- Récolter les avis des intervenants